

La revue catholique des idées et des faits

VI SINT UNUM !

vendredi 17 octobre 1924

Sommaire :

Anatole France ou la
stérilité du scepticisme
Le mariage civil et le divorce
Le fascisme sous la lumière catholique
La question de Néau-Malmédy-St. Vith
Vers Jérusalem
Les élections présidentielles

Comte G. de Reynold
Abbé Jacques Leclercq
Louis Picard
Omer Englebort
Chan. Paul Halfants

aux États-Unis V^{te} Ch. du Bus de Warnaffe

Les idées et les faits : Chronique des idées : Anatole France et la presse,
J. Schyrgens. — Une fusée dans la lune, Comte Perovsky. — Hongrie. —
Russie. — Albanie.

La Semaine

☞ *Mort d'Anatole France. Un grand malfaiteur a disparu ; son œuvre de mort reste...*

Ce fut un des plus néfastes dissolvants de son époque.

« Les lettres sont en deuil », lit-on un peu partout. Oui, les lettres sont en deuil, non pas qu'un de leurs grands serviteurs se soit éteint, mais parce qu'un admirable talent les a trahies.

« Il fit aimer la Beauté !... »

Beauté et Vérité sont identiques.

Anatole France avait la haine de toute Vérité ; il n'a pu servir la Beauté.

L'Allemagne a présenté ses condoléances. Ce n'est là, sans doute, qu'un geste de politesse diplomatique. Il prend en l'occurrence une valeur de symbole.

L'artillerie prussienne tuait les corps. France tuait les âmes.

Il fut, en fait, l'allié de la politique allemande qui, depuis Bismarck, cherchait à diminuer le pays dont il portait le nom.

☞ *A New-York, l'emprunt Dawes fut couvert cinq fois en douze minutes.*

On comprend ça ! Les États-Unis regorgent d'or, et les conditions de l'emprunt sont des plus favorables.

Les banquiers américains toucheront la forte commission — 5 %, dit-on, pour ne rien faire — et les détenteurs ne courent aucun risque, puisque on leur accorde une priorité sur tous les paiements du Reich !...

Oh ! Ironie de la vie... La plus innocente victime de la guerre, la Belgique, ne sera payée qu'après que les profiteurs de la guerre, les capitalistes d'Outre-Atlantique, auront touché leurs rentes.

Mais puisque, pour nous, il ne restait que le plan Dawes, va pour le plan Dawes.

Après tout, il vaut mieux être payés, ne fut-ce qu'en partie, de cette façon là, que de ne pas être payés du tout.

Mais quelle défaite après une telle victoire !...

Bruxelles : 81, rue de l'Abbaye.
(Tél. : 451,70 ; Compte chèque-postal : 48.916)

CHOCOLAT

D
U
C

CHOCOLAT



DU C ANVERS

LA

GRANDE

MARQUE

BELGE

Action catholique

79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

Se recommande spécialement pour l'édition de tout ouvrage
Religieux, Philosophique, Scientifique, etc.



PARQUETERIE

DE LUXE ET ORDINAIRE

SYSTÈMES HYDROFUGES

sur Carreaux spéciaux et sur Béton

PARQUETS MASSIFS sur Gitages

Téléph. : 32194

PARQUETS TAPIS

USINE A VAPEUR

BUREAUX et ATELIERS : 9, Rue Saint-Hubert, 9
Rond Point de l'Avenue de Tervueren (Cinquanteaire)

QUI

S'HABILLE BIEN

S'HABILLE CHEZ

Franç. Vanderlinden

17, rue des Cultes, 17

:- BRUXELLES :-

G. VERAART

DÉCORATION

:- PEINTURE DE BATIMENTS :-

25, PLACE VAN MEYEL

ETTERBEEK
BRUXELLES

ENTREPRISE GÉNÉRALE

DE DÉCORATION INTÉRIEURE

Anatole France

et la stérilité du scepticisme

Anatole France est mort, mais il y a longtemps qu'il s'était intellectuellement suicidé. Or, on doit aux vivants la vérité sur les morts, et maintenant plus que jamais : voilà pourquoi nous n'appliquerons point à cet écrivain le précepte : *de mortuis nihil nisi bene*.

Car nous sommes à une heure où il ne s'agit plus de badiner, ni avec les idées, ni avec les mots. Les événements de ces dernières années nous ont démontré que les doctrines et les faits, les paroles et la vie ont des rapports infiniment plus immédiats que nous ne le supposions. Nous savons maintenant qu'une idée fausse peut causer plus de destructions que n'importe quelle dynamite. Et, quand nous parlons de destructions, nous entendons bien des destructions physiques : pays ruinés, provinces dévastées, monnaie avilie, cadavres et sang. Nous savons aussi que le devoir de reconstruire s'impose à notre génération. Nous savons que ce devoir exige de nous des efforts surhumains : il est facile de tuer, mais comme il est difficile de faire vivre ! Il est agréable de douter, mais comme il est nécessaire de choisir ! Voilà pourquoi nous n'avons que faire des dilettantes et des sceptiques : ce sont pour nous des impuissants, les eunuques de la pensée. Et nous les renvoyons à leur sérail.

Certes, nous ne sommes en aucune façon des utilitaires. Seulement nous prenons la pensée et la littérature tout à fait au sérieux. Non comme un sacerdoce romantique, mais comme une fonction dans la cité. Nous n'avons perdu ni le goût, ni le sens de l'art, mais nous y avons superposé un autre sens qui ne tourmenta jamais Anatole France : celui de nos responsabilités. Non seulement responsabilités sociales, — depuis longtemps on déclame là-dessus, — mais d'abord responsabilités politiques et philosophiques. Nous n'avons pas l'unique souci d'écrire avec pureté et sobriété, mais nous avons aussi celui de penser avec justesse et avec clarté. Et puis, surtout, nous avons l'esprit de synthèse ; nous réagissons contre les excès de l'analyse dont nous avons été les victimes. Ayant l'esprit de synthèse, nous revenons à la métaphysique, c'est-à-dire au problème religieux.

Cette époque, ces tendances, ces besoins, cet état d'esprit, nous ont placé aux antipodes d'Anatole France. Nul écrivain ne nous est devenu plus étranger, plus lointain que lui : pas même un ancêtre, car tout de même on descend d'un ancêtre, mais une sorte d'arrière-grand-oncle dont on n'attend aucun héritage, si ce n'est quelques bibelots. Anatole France n'était pas même pour nous un adversaire : nous ne le lisions plus que distraitement.

* * *

Comme il ne suscite en nous aucune passion, il nous est facile d'être juste et d'en parler froidement. Nous dirons volontiers que sa mort, survenant après celle de Barrès et de

Loti, est une très grosse perte pour la langue française. Anatole France n'était pas un grand écrivain, mais accordons-lui d'avoir été un grand styliste. Au milieu de l'anarchie linguistique, il maintenait la tradition du purisme : élégance, nuance, propriété, sobriété. Il était un de ces classiques moyens du XVIII^e siècle qu'il continuait en se rattachant au Montaigne des *Lettres persanes* et au Voltaire de *Candide*. Dans ses bons moments — et il en eut beaucoup avant l'*Ile des Pingouins*, — il écrivait des pages qu'on relit encore et qui méritent d'être relues, il composait des phrases qui sont un plaisir pour l'esprit, car il avait l'art très classique de plaire à l'esprit. Ce fut, il est vrai, son seul moyen de séduction, mais il s'en servit, en vieille coquette des lettres qu'il fut. Hélas ! cette vieille coquette, qui avait commencé par les plus distingués « bureaux d'esprit », devait finir sur les trottoirs de la banlieue. Voilà où conduisent l'abus des fards et les fréquentations douteuses.

Anatole France était un chartiste. Il était né pour le petit document, rare et curieux, qu'on examine à la loupe. Rien ne rend plus myope qu'un texte ; or, être myope, littérairement, c'est être sceptique. Être sceptique, c'est être stérile. Anatole France fut un constant négateur de la vie. La conclusion de Voltaire, c'est qu'il faut rentrer dans son jardin et planter ses choux ; sa conclusion à lui, c'est qu'il faut rentrer dans sa bibliothèque et planter là tout le reste. Les types qu'il a créés ne sont que des ombres, et il a constamment lui-même soufflé dessus.

Anatole France était un érudit qui avait réussi à comprendre très bien deux civilisations, celle de Corinthe et celle d'Alexandrie. Les *Noces corinthiennes* et *Thaïs* le démontrent. Ce sont ses deux œuvres maîtresses, avec le *Livre de mon ami* et peut-être le *Crime de Silvestre Bonnard*. Il avait alors trouvé sa veine, située entre celle de Renan et celle de Leconte de Lisle. Le malheur est qu'il ne la suivit point jusqu'au bout. Il se crut le continuateur de Rabelais. Et puis, la politique s'en mêla. Littérairement, Anatole France a été une des victimes de l'affaire Dreyfus.

Rien ne démontre mieux que son œuvre le péril que l'hyperculture a fait courir, le siècle dernier, à l'intelligence. Anatole France est littéralement pourri de culture, faisant d'érudition. Beaucoup de ses pages ne sont que des centons fort habilement agencés. Il a même fini par se plagier lui-même. De là cette odeur de renfermé : certains de ses ouvrages font penser à une tisane, à une décoction de vieux livres. Ces jeux d'érudition peuvent plaire, lorsqu'ils sont un divertissement, ou lorsque l'acteur est animé d'un grand souffle de jeunesse et de lyrisme, comme Ronsard. Mais Anatole France eut toutes espèces de qualités, sauf le souffle et la jeunesse. Ce fut un bibliothécaire pasteur de souris.

Mon Dieu, je conçois fort bien qu'une certaine dose de scepticisme soit nécessaire pour assaisonner les grands plats intellectuels. Un peu d'ironie aide à vivre : je relis *Candide* dans les moments de noir. Cela est d'ailleurs dans la tradition de l'esprit français. Mais pas plus que la pointe du couteau ; sinon tout ce poivre et tout ce sel deviennent fades. Un trop continu sourrire tourne au ricanement. Anatole France a fait du scepticisme en cinquante volumes, jusqu'à la manie. A cause de cela, son œuvre fut atteinte très précocement d'artériosclérose. Et ce fut la stérilité.

Pourquoi ? D'abord, parce que ce scepticisme a toujours eu quelque chose d'effroyablement égoïste. Ensuite, parce que France a été sceptique à l'égard de la vie elle-même, qui s'est vengée en le « plaquant. » Enfin, parce que ce scepticisme-là n'a point tardé à dégénérer en sectarisme.

Car c'est bien le sectarisme qui finit par dominer dans la dernière partie de son œuvre. Avec ses petits cailloux, Anatole France entendait bien collaborer à l'écrasement de l'Infâme. Mais il y faut une vigueur, une persévérance, une puissance de passion qu'il ne possédait pas : on ne détruit pas un monde avec une vrille. Il n'avait que le goût du paradoxe, et c'est ce qui l'a tué.

C'est un goût bien dangereux et qui finit par fausser les plus belles intelligences en les rejetant hors de leur voie, dans les contradictions et les inconséquences. Ce fut le cas pour notre homme. Du style à l'érudition, de la manière d'écrire à la manière de penser, nul ne fut plus aristocrate, plus mandarin à bouton de cristal qu'Anatole France : ce raffiné de l'esprit n'a fait que paraphraser dans toute son œuvre l'*odi profanum vulgus et arceo*. Et il s'est fait socialiste, il s'est même proclamé plus ou moins bolchéviste ! Il a écrit *les Dieux ont soif*, et il a pris parti pour la Révolution ! Il s'est rallié à la religion de l'Humanité, et l'on sait par quelle phrase sur la conscience universelle, « laquelle d'ailleurs n'existe pas », se termine l'*Ile des Pingouins*.

C'est ce livre qui marque ce que nous appelions le suicide intellectuel d'Anatole France. Après, il n'a cessé de se répéter et de se contredire. Depuis longtemps déjà nous l'avions jugé.

* * *

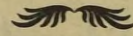
Jugé d'abord moralement : par les séductions de son style, Anatole France a joué le rôle d'un Voltaire au petit pied, c'est-à-dire d'un négateur et d'un destructeur. Aux dieux dont il faisait tomber les statues à coups de badine, en se promenant, il n'a pas été capable de substituer d'autres idoles ; pas même la doctrine socialiste, pas même la religion de l'humanité, pas même l'amour de la science, pas même le culte du moi. Il n'a fait que des blasés et des ricaners.

Littérairement, il fut un grand styliste ; il a maintenu la tradition classique, et c'est déjà beaucoup : le seul côté positif et conservateur de son œuvre. Encore son style a-t-il très vite dégénéré en procédé qu'on « attrapait » facilement, dès le collège. Quant à ses romans, ils ont cette vertu de vous inciter à relire d'autres œuvres supérieures dont ils sont inspirés : ils vous font relire tantôt Rabelais, tantôt Cervantes, tantôt Voltaire, tantôt Villon, tantôt Apollonius de Rhodes, Horace, Virgile. Mais se feront-ils relire eux-mêmes ?

Cet écrivain qui a traité la morale de fable, mérite qu'on tire une morale de ses fables. Il démontre comment l'excès de culture et l'abus d'analyse peuvent être des causes de décadence. Il démontre qu'un grand œuvre ne se taille que dans l'étoffe d'un grand caractère. Il démontre enfin comment le

scepticisme peut conduire la plus belle intelligence à la stérilité. Anatole France est mort après avoir petit à petit étranglé lui-même son œuvre : c'est ce qu'il y a de tragique dans son cas.

GONZAGUE DE REYNOLD,
Professeur à l'Université de Berne.



suite

Le mariage civil et le divorce (1)

Il ne faut pas non plus avoir l'esprit d'observation très développé pour voir qu'en nous leurrant d'une apparence de neutralité, les tenants du mariage civil reprennent en fait, sans le savoir, la vieille théorie gallicane. Sans le savoir, dis-je, car en général ils ne la connaissent pas, pas plus qu'ils ne connaissent la doctrine catholique. Qui s'occupe encore du droit canon, à l'heure qu'il est ? Le mot même fait sourire. Tout le monde sait les efforts que les autorités de nos grandes villes déploient pour relever la cérémonie civile de façon à lui donner un éclat égal ou supérieur à celui de la cérémonie religieuse. Pourquoi les discours, les fleurs, la musique même, tout l'apparat des défilés, sinon pour convaincre les assistants que le mariage civil est autre chose qu'une simple formalité d'état-civil ? Émettez devant quelques libéraux « purs » cette idée que pour les catholiques, le mariage civil est une simple constatation légale d'un mariage qui se célèbre ailleurs. Vous savez comme ils vous accuseront de mépriser l'État. Le mariage, nous disent-ils alors, c'est le mariage civil ; il se peut que les catholiques ne le considèrent pas comme valable sans la bénédiction nuptiale, et ils sont libres évidemment d'aller chercher à l'église toutes les bénédictions qu'il peut leur plaire de recevoir ; l'Église peut conférer le sacrement, mais le contrat qui constitue l'essence du mariage, l'État seul le règle.

Cette doctrine semble contradictoire avec celle que nous rappelions tantôt, et elle l'est en effet. En réalité on nous les sert alternativement selon les besoins du moment ; et ici, comme dans toute la question de la liberté religieuse, l'attitude libérale est d'une remarquable mauvaise foi, souvent inconsciente d'ailleurs. Se trouvant en présence du fait de l'Église, avec son code de doctrine, ils ne recherchent pas quelles sont les exigences de la conscience catholique et quelles sont donc les institutions qui se concilient, pour les catholiques, avec la liberté de penser, mais ils se font par eux-mêmes une conception de ce que, eux, ils estiment devoir être la doctrine catholique, et se considèrent dès lors comme aptes à déterminer les institutions qui formeront, pour les catholiques, un cadre de liberté conforme à leur foi ; et si les catholiques protestent, on voit les libéraux, avec une naïveté plaisante ou un cynisme odieux selon les cas, leur expliquer qu'ils comprennent mal leur religion, que leurs évêques, le pape même la comprennent de travers ; et puis ils leur exposent la vraie notion du catholicisme. Ainsi faisaient autrefois les parlementaires gallicans dans leurs remontrances et leurs arrêts, mais eux, à tout le moins, avaient appris le catéchisme !

Nous retrouvons ici exactement la même controverse qu'à propos de la question scolaire, dont la discussion vous est plus familière. Nous a-t-on assez expliqué et nous l'explique-t-on encore assez, que l'école neutre respecte parfaitement la liberté de notre religion, et que notre exigence d'une école confessionnelle n'est que noir fanatisme ! Et lorsque nous opinons qu'étant catholiques, c'est à nous à déterminer ce que notre conscience catholique exige, ce que suppose d'instruction religieuse la formation catholique des enfants, vous savez que jamais nous ne parvenons à faire entendre raison à nos adversaires.

En somme, il est étonnant que les catholiques belges, si déterminés en matière scolaire, aient, depuis près de centans, subi cette législation matrimoniale sans protester. La cause en serait-elle aux appa-

(1) Voir la *Revue catholique des idées et des faits* du 10 octobre 1924

rences inoffensives du mariage civil ? Mais, en attendant, la conception chrétienne de la famille s'efface des esprits. Le mariage civil n'en est pas la seule cause évidemment, pas plus que l'école n'est la seule cause de la déchristianisation du peuple, mais il est une des causes, et il est cause spécialement de ce que l'Église est impuissante à retenir dans leur devoir, à essayer d'y retenir, les époux qui sont tentés de s'y dérober.

Voilà le mal ; il nous reste à chercher le remède.

IV

Le principe qui contredit la liberté des catholiques, c'est, en somme, le principe même du mariage civil obligatoire, seul reconnu par l'État. Il est assez curieux de constater qu'au Congrès national qui comptait dans ses rangs une dizaine de prêtres et nombre d'excellents catholiques, ce principe n'ait soulevé aucune opposition, tandis qu'on discutait violemment la question secondaire de l'antériorité du mariage civil ; que l'antériorité du mariage civil figure dans la constitution, tandis que le principe du mariage civil n'y figure pas. Il faudrait reviser la constitution pour décider que le mariage religieux pourrait se célébrer avant le mariage civil ; il suffirait de changer quelques articles du code, pour supprimer le mariage civil !

L'explication de cette anomalie se trouve, je crois, dans un état d'esprit que les théoriciens politiques du XVIII^e siècle avaient répandu dans le monde, et qui domine tous les mouvements politiques du siècle passé. C'est la pensée de l'uniformité du genre humain, la pensée que les hommes sont partout les mêmes, qu'une loi bonne pour les uns est toujours bonne pour les autres, qu'on doit chercher le droit positif qui s'applique à tous les hommes et que celui-là seul sera le droit parfait. Vous reconnaissez ici des notions familiaires à ceux qui ont étudié l'histoire de la Révolution française et du mouvement libéral. Cette doctrine qu'on désirait appliquer à tout le genre humain, — dois-je mettre cette phrase au passé ? Ne sont-ils pas encore légion ceux qui aident la doctrine à survivre, qui cherchent à la sauver du naufrage dont la menace la marée montante du réalisme politique ? — cette doctrine trouve son application très naturelle aux législations particulières de chaque nation, et y amène cette conséquence d'appliquer à tous les citoyens, non pas une règle commune de liberté ou une règle commune de protection, mais une règle positive commune d'action matérielle. Les citoyens n'auront pas tous une égale liberté de se marier conformément à leur conscience, ils devront d'abord se marier tous selon le même rite, dans les conditions qui représentent l'idéal législatif, et c'est après cela seulement que se posera la question des consciences ; les exigences de celles-ci, *a priori*, ne pouvant contredire le droit idéal qui fera inmanquablement le bonheur du genre humain dans un siècle de lumières.

Dans nos pays autrefois uniformément catholiques, cette conception du droit trouvait peut-être un terrain préparé dans le dogmatisme de notre religion. Il est vrai qu'en pays catholique, une seule législation est possible dans les matières religieuses, et cette législation est celle de l'Église ; habitués à la mentalité qui en résulte, les catholiques n'ont pas songé de suite à se mettre en garde contre l'application d'un principe semblable, lorsque la religion catholique cesse de régner sans conteste, et cependant jamais l'Église n'a prétendu étendre aux pays mixtes les exigences qui sont légitimes en pays catholiques. Seulement, si nous ne prétendons pas y faire seuls la loi, il n'y a aucun motif non plus pour que d'autres, dans ces pays mixtes, émettent, eux, la prétention de la faire seuls.

Or, que nous soyons actuellement, en Belgique, au point de vue politique, un pays mixte, cela ne présente aucun doute. Je dis : au point de vue politique, parce qu'il faut réserver, quand on aborde cette question, la situation infiniment délicate, au point de vue religieux, de ce grand nombre de chrétiens baptisés, qui, parce que baptisés, sont membres de l'Église et donc justiciables de son autorité, mais qui n'ont été baptisés en somme qu'à la faveur d'une équivoque, parce que leurs parents considéraient le baptême comme une simple formalité traditionnelle de bon aloi, et qui eux-mêmes, aussitôt qu'ils atteignent l'âge de raison, ne se servent de cette raison que pour repousser cette doctrine catholique dont ils ne sont pas ou dont ils sont mal instruits. Situation infiniment délicate, où se manifeste cette souveraine miséricorde de l'Église, seule associée pleinement à l'insondable miséricorde du Sauveur, et qui tolère mille sacrilèges, comme le Sauveur a subi mille outrages, lorsqu'elle croit, par là, avoir le pouvoir de temps à autre sauver une âme.

Ici nous n'avons affaire qu'à l'aspect politique de la question, et à ce point de vue il est clair que nous sommes un pays mixte : il suffit, pour s'en convaincre, de voir le nombre d'électeurs qui apportent leurs voix à des partis officiellement condamnés par l'Église, et officiellement dressés contre l'Église. D'autre part, que nous ne soyons pas non plus un pays infidèle, étranger à l'Église, c'est ce qui est non moins clair, à voir les masses disciplinées qui se rangent dans le parti dont le but principal est la défense de la religion.

Nous réalisons donc bien la définition du pays mixte, nous la réalisons peut-être d'une façon presque parfaite, s'il est vrai que la force des deux courants qui partagent le pays, s'équilibre à peu près. Dès lors vouloir soumettre l'ensemble de la population, dans des matières qui relèvent des convictions religieuses, à une législation uniforme s'inspirant soit des principes catholiques, soit de principes non catholiques, sera nécessairement faire œuvre artificielle, méconnaître la nature du pays, mécontenter finalement une partie du peuple.

Cela étant acquis, il s'ensuivra qu'en pays mixte, et donc en Belgique, il faudra repousser toute législation matrimoniale uniforme, demander pour les catholiques une législation qui s'accommode aux exigences de leurs consciences, de leurs consciences telles que l'Église les forme, et non telles que leurs adversaires exigent qu'elles soient, et pour les non-catholiques aussi une législation qui s'accommode à leurs convictions. La seule règle commune sera donc celle d'une égale liberté pour tous de vivre selon leurs convictions, et, notez-le, il importe de le souligner car c'est une vérité méconnue, l'Église, dans les pays mixtes, n'a jamais demandé autre chose.

* * *

Ce principe posé, cherchons s'il est dans le monde, une législation qui puisse nous servir de modèle.

On a coutume d'opposer la législation matrimoniale anglaise à celle de nos pays. En Angleterre, la forme légale régulière du mariage, c'est le mariage anglican, exclusivement religieux, célébré à l'église devant le pasteur de l'Église établie. Les fidèles d'autres religions doivent célébrer leurs mariages devant le *registrar* ou officier de l'état-civil, mais, pour donner satisfaction aux exigences de leurs cultes, la loi anglaise sagement tolérante a inventé un subterfuge : le mariage peut se célébrer, soit dans le bureau du *registrar*, soit dans un édifice « enregistré », ou reconnu par l'administration comme pouvant servir à la célébration des mariages. Les édifices enregistrés, ce sont les temples des sectes dissidentes et les églises catholiques ; le mariage qui s'y célèbre, c'est le mariage religieux, mais sous le contrôle du magistrat qui annote l'échange des consentements.

Cependant ce mariage religieux n'est aux yeux de l'État qu'un mariage civil. Il reste réglé uniquement par le droit civil, et l'État prononce le divorce entre catholiques, sans se préoccuper le moins du monde des exigences du droit canon. La chose ne doit pas étonner dans un pays protestant où la religion officielle s'accommode et du divorce et de l'ingérence de l'État, où le catholicisme compte pour peu de chose. Les catholiques, heureux qu'on leur laisse, après des siècles de persécution, une place au soleil, ne peuvent se montrer exigeants. L'État admettant en fait que le mariage religieux catholique produise ses effets civils, c'est déjà un résultat appréciable ; mais en somme le système anglais, c'est le système gallican, ou plutôt le système gallican, c'était le système protestant, soumettant l'Église à l'État, reconnaissant l'Église dans la mesure où elle se plie aux prescriptions de l'État. Dans un pays où les catholiques forment une partie imposante, et peut-être la majorité de la population, il ne serait pas raisonnable de leur part d'accepter cette situation de client qu'on tolère, et ils ont le devoir de réclamer le régime légal qui assure à leur foi son plein épanouissement.

Nous trouvons en Espagne une législation qui s'inspire des principes catholiques et qui est sanctionnée par un accord du gouvernement avec le Saint-Siège. Le seul mariage pour les catholiques, y est le mariage religieux ; il est régi par le droit canon reconnu comme loi du royaume pour les catholiques ; et ce sont les tribunaux ecclésiastiques qui connaissent des causes de nullité ; la loi civile se bornant à régler les effets civils tant du mariage que de la séparation. Un fonctionnaire de l'État assiste à la célébration du mariage et l'inscrit au registre de l'état-civil qui a seul force de preuve légale. Il existe un mariage civil à l'usage de ceux qui ne professent pas la religion catholique ; mais la loi espagnole, repoussant le divorce, n'admet, même pour le mariage civil, que la séparation de corps. En cela d'ailleurs, elle reste, nous l'avons déjà signalé, dans la tradition latine, comme l'Italie et la plupart des États de l'Amérique du Sud.

Le droit espagnol donne évidemment toute satisfaction aux catholiques. Mais dans un pays où les esprits irréligieux et antireligieux sont aussi nombreux qu'en Belgique, il ne semble pas possible et encore moins opportun de demander une législation qui soumette tout le pays à des principes qui sont nôtres, mais que beaucoup de nos concitoyens repoussent.

Les libres-penseurs de chez nous considèrent encore le divorce comme une garantie essentielle de la liberté fondamentale de l'homme. Peut-être, par là, retardent-ils ; reconnaissons cependant que, si, en droit naturel, nous sommes capables de prouver la nocivité du divorce, et si Pie IX a condamné la proposition qui soutient que « de droit naturel, le lien du mariage n'est pas indissoluble » (1), en fait la passion humaine est malgré tout si forte que nulle part et jamais, dans aucune des sociétés sur lesquelles l'histoire nous renseigne, nous ne trouvons le mariage absolument indissoluble, tel que l'Église catholique seule a eu l'audace et la puissance de l'établir, tel qu'il n'a pu se maintenir qu'en pays catholiques. Et cela, nous n'avons pas de peine à l'expliquer, puisque l'Église seule s'appuie sur la puissance divine, et que celle-ci seule permet à l'homme déchu d'atteindre, même dans l'ordre naturel, le plein épanouissement de sa destinée. Il semble donc difficile, en tout état de cause, de demander en pays mixte le mariage rigoureusement indissoluble.

De ces appréciations du droit anglais et du droit espagnol ressort la notion du mariage que nous devrions exiger en Belgique ; l'exemple du droit autrichien achèvera de la préciser.

En Autriche, les fidèles des diverses religions reconnues se marient uniquement devant le ministre de leur culte. Le droit civil ne s'occupe cependant pas des prescriptions du droit canon ; — c'est à peu près le système que Joseph II avait voulu imposer à nos ancêtres en 1784, — et si par hasard un empêchement canonique non prévu par le Code civil interdit au curé de procéder au mariage, les fiancés ont le droit de recourir au mariage civil institué aussi pour ceux qui n'appartiennent à aucune religion reconnue. Le divorce n'existe pas pour les catholiques, entendant par là ceux qui étaient catholiques au moment de la célébration du mariage, et cette règle est applicable du moment que l'un des conjoints est catholique ; mais le divorce existe pour les non-catholiques.

Les deux prescriptions principales du droit autrichien sont celles que nous demandons : mariage unique, religieux pour les catholiques, et indissolubilité du mariage limitée aux catholiques ; c'est le principe seul acceptable en pays mixte de la législation en partie double. Vu de près, cependant, le droit autrichien a, par certains aspects secondaires, quelque chose de déplaisant qui vient de ce qu'il est l'application du josphisme, et de ce qu'il s'inspire par conséquent d'un esprit de domination du pouvoir civil sur l'Église. Le prêtre y est traité comme un agent de l'État, l'État règle sa fonction selon des procédés autoritaires, très différents de nos conceptions belges et de la conception catholique.

La question délicate, si jamais nous avions à régler en Belgique ce mariage catholique, ce serait de savoir si, comme en Espagne, le droit canon serait reconnu purement et simplement droit belge pour les catholiques, les tribunaux ecclésiastiques étant seuls compétents sur les questions de validité, ou si la loi belge réglerait le mariage des catholiques, sans avoir l'air de s'occuper du droit canon, en tenant compte seulement des exigences des catholiques, les catholiques belges étant les citoyens pour lesquels on légiférerait. Le résultat pratique serait le même ; les méthodes s'inspireraient seulement de conceptions opposées sur les rapports de l'Église et de l'État. Le premier système est évidemment le seul qui s'accorde pleinement avec la doctrine juridique catholique, mais je n'ai pas besoin de vous signaler les préjugés formidables auxquels il se heurterait. Au surplus, l'heure n'est pas encore venue de déposer le projet de loi...

Qu'on adopte l'un ou l'autre des systèmes, en tous cas, le divorce étant supprimé pour les catholiques, une grande part de sa nocivité tomberait ; le mariage religieux, le sacrement de mariage reprenant toute son autorité, la lutte contre les puissances destructrices de la famille deviendrait possible. Une partie de la population évidemment échapperait à l'action bienfaisante de la réforme, mais qu'y faire ? Elle échappe à l'action bienfaisante de l'Église ; le reste n'est qu'une conséquence. Tant que les hommes sont dans l'erreur, comment les empêcher de courir à leur ruine ? Tâchons seulement de ne pas y courir avec eux.

(1) *Syllabus* de 1864, art. LXXVII.

Messieurs, si je tenais les propos que je viens de tenir devant vous à un auditoire appartenant aux générations qui vous précèdent, il n'y a nul doute que je me heurterais à une réprobation presque générale. C'est pourquoi je ne puis terminer sans vous dire les motifs qui m'ont déterminé à vous parler aussi franchement.

Je n'eusse pas osé le faire il y a dix ans. Mais depuis l'avant-guerre, tant de choses ont changé que bien des possibilités nouvelles apparaissent. Les idées surtout, plus encore peut-être que les circonstances matérielles, ont tant changé ! Et c'est parce que les âmes ne sont plus les mêmes, qu'il m'a semblé possible d'esquisser, non devant les dirigeants d'aujourd'hui, mais devant ceux de demain, la solution catholique d'un problème juridique. Je ne crois pas qu'en ce faisant je brasse des chimères, je l'eusse cru autrefois, je ne le crois plus maintenant.

Et le premier motif d'espérer, c'est l'admirable réaction que l'on voit se produire dans le monde d'aujourd'hui vers le réalisme politique. De tous côtés, surtout de ces côtés jeunes dont vous êtes, Messieurs les étudiants, on voit s'élever une protestation qui va parfois jusqu'à la rancœur, contre l'idéologisme politique selon lequel il faut organiser l'État, non d'après les circonstances, les lieux, le temps, les hommes dont on dispose, mais d'après certaines règles sacrées, de véritables rites d'une philosophie irréaliste, et qui devraient couvrir toute la terre de leurs prescriptions uniformes. Vous êtes convaincus aujourd'hui que la société a pour fin le bien du peuple, mais que les modes d'atteindre cette fin varient, qu'un droit, qu'une constitution n'est pas un « saint des saints » fait pour l'éternité, mais une maison commode qu'on se bâtit pour y loger au mieux avec la famille que l'on a, qu'on aménage et qu'on transforme chaque fois que le demandeur des circonstances nouvelles ; qu'une constitution peut être bonne un temps et puis cesser de l'être, et qu'elle perd sa raison quand elle cesse d'être utile. Et nous nous félicitons, à quelques-uns de ma génération, de voir se lever une jeunesse dont l'idéalisme est réaliste, une jeunesse qui n'est pas révolutionnaire et qui n'est cependant pas conservatrice, qui ne veut rien démolir pour démolir, ni conserver pour conserver, qui accepte la nécessité des adaptations qui s'imposent, voire des refontes, en ne condamnant rien d'avance sans étude, mais que n'épouvante pas non plus la pensée de modifier, s'il le faut, beaucoup de nos institutions, même jusqu'à certains principes de la constitution, si bienfaisante en 1830.

Et puis les redoutables mouvements sociaux du dernier demi-siècle ont, eux aussi, bouleversé le dogme libéral de l'uniformité législative. On ne croit plus que les hommes soient tous semblables, et que l'idéal juridique soit celui de la loi unique s'appliquant à tous de même façon. On tend à croire maintenant que l'idéal juridique est plutôt d'accorder à chacun le moyen de se développer parfaitement dans sa ligne. Et quand le socialisme aura passé, il en restera peut-être cette idée saine qu'à tout groupe important il faut assurer, dans les limites compatibles avec le bien commun, le statut juridique dont il a besoin pour atteindre sa fin particulière, et que le bien commun lui-même y est intéressé : nouvelle notion de liberté qui est l'opposée de l'ancienne ! Qu'y a-t-il d'autre dans le mouvement corporatif ?

Et quand le flamingantisme aura passé, lui et tous ces mouvements particularistes et régionalistes qui éclosent de tous côtés, il en restera, espérons-le, aussi cette idée saine, que tout groupe important de la population a droit au statut juridique qui lui permet, dans les limites compatibles avec l'unité nationale, d'épanouir son idéal particulier. Et vous travaillerez, Messieurs, à faire triompher ce principe fondamental d'une saine politique, que l'art de gouverner n'est pas d'établir entre les hommes une uniformité artificielle, mais de concilier leurs activités en respectant les différences que la nature a mises entre eux, les différences que mettent entre eux leur formation, leurs convictions, et d'unir ces activités diverses, de les fonder dans l'unité supérieure du bien commun. C'est cela le problème politique : unifier la diversité en lui laissant tout ce qu'il y a en elle de fécond.

Seuls au milieu de toutes ces voix qui s'élèvent pour réclamer leur **ÇA**, les catholiques ne réclament rien. Ils ne reçoivent rien non plus.

Il y a trente ans, les socialistes revendiquaient le suffrage universel et la journée de huit heures ; on les traitait d'insensés : ils le sont aujourd'hui. Les flamingants qu'on traitait également d'insensés il n'y a pas si longtemps, emportent l'une après l'autre toutes les positions qu'ils visent. Les catholiques, eux, ont toujours protesté que

la constitution les satisfaisait entièrement ; et ne demandant rien, depuis 1830 ils n'ont rien obtenu : n'ont-ils pas plutôt lentement et insensiblement perdu ?

Et mon espoir pour demain vient surtout, Messieurs, de ce qu'à vivre parmi les jeunes, j'ai l'impression qu'il se lève parmi vous une génération catholique comme jamais la Belgique n'en a connue. Nous autres qui avons été formés dans l'insouciance de l'avant-guerre, et qui souffrons si cruellement, à l'heure qu'il est, de nous sentir débordés par les conjonctures tragiques où le grand cataclysme nous a jetés sans préparation, sachez-le bien, c'est sur vous que se porte tout notre espoir. Tout l'espoir est en vous, tout l'espoir, plus qu'en d'autres temps, puisque les hommes qui occupent le pouvoir aujourd'hui se reconnaissent eux-mêmes impuissants à faire face aux aspirations nouvelles du monde qui vient, et qu'ils se bornent à éviter la catastrophe, au jour le jour, comme ils le peuvent, en attendant que vous veniez.

Cet espoir que nous mettons en vous, Messieurs les étudiants, permettez-moi de vous dire ce soir, que, jusqu'ici, l'élite de votre génération y répond et le dépasse.

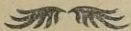
Élevés pendant la guerre, la réflexion s'est éveillée en vous pendant les heures tragiques de ces dernières années ; le monde sur lequel se sont ouverts vos yeux d'adolescents est un monde chargé de douleur et d'incertitude ; vous ne connaissez pas la tiède atmosphère d'insouciance confiance, l'atmosphère débiliteuse, où nous avons passé nos années de jeunesse ; aujourd'hui, la vie est dure : elle exige qu'on lutte, et le monde est un champ de bataille. Pour vous qui avez grandi dans ce monde-là, il est clair que la paix ne s'obtient pas en refusant de se battre, mais en se battant jusqu'au bout, jusqu'au triomphe du droit. Cela n'était pas clair de notre temps.

Et puis encore, dans le chaos où toute notre civilisation risque de sombrer, vous voyez, comme on ne le voyait pas auparavant, que le salut est dans la vérité, qu'il ne peut être ailleurs, et que les expédients des politiques de pur opportunisme ne peuvent rien fonder de durable, et vous voyez, comme on ne le voyait pas avant la guerre, que la vérité, il n'en est qu'une, la nôtre, la doctrine divine de l'éternelle rédemption. Ce besoin de vérité, ce besoin de certitude métaphysique, ce besoin de fonder sa vie sur quelque chose de plus profond qu'une tradition de respectabilité bourgeoise, tout cela est nouveau en Belgique, et cela peut suffire à transformer un peuple.

Vous êtes enfin la génération de la communion fréquente ; vous avez été, dès votre toute petite enfance, nourris du pain divin ; et, bien qu'en arrivant à l'âge d'homme, un trop grand nombre d'entre vous s'écartent de leur piété première, ce n'est pas en vain que, des années durant, chaque matin ou chaque semaine, vous vous serez nourris de votre Dieu.

Et tout cela que je vous dis bien simplement, en connaissance de cause je crois, parce que, depuis la guerre, je n'ai cessé de vivre et de travailler parmi des jeunes gens semblables à vous, c'est tout cela qui nous fait espérer, à d'autres et à moi, la manifestation prochaine d'une génération de catholiques capables de revendiquer en Belgique la pleine liberté de la foi, une génération de catholiques qui n'admettent plus que, dans la patrie commune dont nous sommes citoyens comme les autres, des institutions légales soient une aide au péché. Catholiques belges, citoyens et chrétiens, notre droit civique est que nos institutions nationales, institutions qui sont nôtres puisque nous sommes citoyens au même titre que n'importe qui et que la loi doit être faite pour nous autant que pour n'importe qui, notre droit civique est que nos institutions nationales nous aident à remplir notre devoir chrétien. Notre devoir civique de chrétiens est de revendiquer nos droits. N'imposant rien à personne, accordant à chacun la liberté que nous revendiquons pour nous, nous devons exiger, pour nous, le droit d'organiser notre vie à nous selon notre foi, et au moment présent, parmi les ruines qui menacent, vous en savez l'urgence. Parce que vous éveillez en nous les espoirs que je viens de dire, je me suis cru autorisé à vous parler avec franchise ; la réponse, nous vous la demanderons dans vingt ans.

Abbé JACQUES LECLERCQ.



Toute demande de changement d'adresse devra dorénavant être accompagnée de 75 centimes en timbres-poste, si on désire qu'il y soit donné suite.

Le Fascisme sous la lumière catholique

Il n'a pas été question du fascisme à la Semaine sociale de Turin. Mais le souci de la situation politique actuelle de l'Italie occupait visiblement les esprits. Autrement, on ne s'expliquerait pas cette tension particulière des âmes toujours prêtes à exploser en manifestations enthousiastes.

La discussion n'y était pas admise. Certains journaux ont vu dans cette disposition une mesure de prudence dictée par les circonstances et l'état des esprits. Mais non ! a déclaré le président de l'Action catholique, M. Colombo, dans son discours inaugural, le genre didactique a été choisi pour ses avantages intrinsèques. Les leçons étant données par des compétences de toute première valeur — la plupart maîtres réputés des universités italiennes, université catholique de Milan et universités officielles de Padoue, de Turin et de Rome — il était plus naturel que les auditeurs prissent l'attitude de disciples que celle d'arbitres ou de contradicteurs. Les invitations avaient été rédigées dans ce sens. C'est pour s'instruire que l'élite des catholiques italiens avait été conviée à la Semaine sociale de Turin.

* * *

Six cents semainiers, environ, assistèrent à la plupart des cours. C'est un succès au moins satisfaisant. Les organisateurs se déclarent enchantés. La tradition, longuement interrompue, est renouée. L'institution des Semaines sociales d'Italie reprend sa marche avec décision.

Elle est rattachée à l'organisation générale des catholiques italiens. Et, en cela, elle se différencie de l'institution similaire française. Les Semaines sociales de France sont, en effet, organisées et convoquées par un groupe autonome de catholiques sociaux. Les Semaines italiennes auront l'avantage de s'appuyer sur une puissante association qui englobe tous les organismes de formation et d'apostolat catholique de la Péninsule. On voit aussitôt quel instrument de propagande, quel surcroît d'autorité et de rayonnement l'*Azione cattolica italiana* constitue pour les Semaines sociales d'Italie. Et c'est aussi, pour elles, une garantie de pureté doctrinale. L'enseignement des Semaines sociales d'Italie ne sera pas celui d'un groupe particulier de catholiques, si nombreux et autorisé qu'il puisse être, mais de l'organisation générale des catholiques, directement et étroitement subordonnée à l'autorité ecclésiastique. La Semaine de Turin était présidée par Mgr Minoretti, Evêque de Crema, et elle fut honorée de la présence et de la parole d'un Cardinal de Curie, Son Éminence Mgr Laurenti, dont le bref discours à la séance d'ouverture prit l'allure d'un discours de légat officiel du Saint-Siège.

* * *

Le sujet de la Semaine était brûlant : l'autorité politique d'après la doctrine catholique. Les professeurs exposèrent leurs thèses avec d'autant plus de liberté qu'ils n'avaient pas à craindre ni à prévenir les discussions passionnées, puisque, comme nous venons de le dire, les objections n'étaient point reçues. Vous penserez de notre enseignement ce que vous voudrez, semblaient-ils dire l'un après l'autre ; nous ne prétendons y attacher d'autre valeur que celle qui lui est con-

férée par les raisons que nous apportons et les autorités que nous alléguons. Et les auditeurs écoutaient, prenaient des notes, applaudissaient.

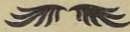
¶ Ils étaient heureux d'entendre exprimer les vérités essentielles qui ont tenu trop peu de place dans les discours et les articles innombrables et les discussions infinies auxquels a donné lieu le fascisme depuis son avènement.

L'autorité n'est pas justifiable doctrinalement sans recours au souverain domaine de Dieu. Toutes les tentatives de légitimer l'autorité sans Dieu ne tiennent pas. Le nombre ni la force ne créent le droit. La divinisation païenne de la nation est une folie. Et lorsque ces fausses théories de la société et de l'autorité sont admises, rien ne borne plus les pouvoirs des chefs de l'État, qui se tournent en tyrannie. Seule la philosophie chrétienne trace doctrinalement les limites de l'autorité. Pour Machiavel (le maître de Mussolini), pour Hegel (le docteur de Gentile et de nombreux intellectuels passés au fascisme), pour les théoriciens du nationalisme impérial à l'antique manière romaine, les prétentions et les fonctions de l'autorité s'étendent ou se restreignent selon les réussites ou les échecs de l'expérience. C'est un pragmatisme sans principes directeurs.

De ces hautes considérations philosophiques, les professeurs de la Semaine de Turin sont descendus, les derniers jours, aux applications pratiques, spécialement en matière économique : intervention de l'État dans l'organisation de l'industrie et de l'agriculture, dans la fixation des barèmes de salaire, du prix des marchandises et de la durée du travail. Ils ont défendu la position intermédiaire prise par l'école sociale catholique entre le libéralisme économique et le socialisme. Leurs leçons furent de la très haute vulgarisation et elles supposaient un auditoire cultivé. Les conséquences qu'ils tiraient des principes chrétiens furent confrontées avec les solutions proposées par les meilleurs et les plus célèbres économistes qui ne se réclament pas du catholicisme. Ils rendirent hommage à la méthode rigoureuse suivie par de nombreux savants positivistes et firent état des résultats de leurs enquêtes et de leurs statistiques. Ils se déclarèrent partisans convaincus de certaines thèses d'auteurs libres-penseurs, entre autres concernant la nécessité d'une législation préventive plus développée.

Tout ce déploiement d'érudition ne fit pas tort à la vue claire de la synthèse catholique, d'où partaient et où ramenaient tous les orateurs. D'autant plus que le président des séances, Mgr Minorette, résumait lumineusement chacun des cours et fixait les attentions sur les points essentiels.

LOUIS PICARD.



La question de Néau-Malmédy-St. Vith

Il n'est pas fort exagéré de prétendre qu'avant la guerre, seuls, en Belgique, les fermiers d'Ardenne connaissaient l'existence de St-Vith, d'où, souvent, ils tiraient leurs domestiques et leurs servantes. Les Belges ignoraient pareillement qu'Eupen s'appelât Néau et que ses habitants dussent porter le nom de Néautois. C'est assez dire combien nous étions loin, jusqu'à 1916, d'imaginer que ces cantons dussent un jour entrer dans notre pays. Les gens de St-Vith avaient jadis fait

partie du comté de Luxembourg ; ceux de Néau étaient d'anciens sujets des ducs de Limbourg ; mais, bien d'autres habitants des provinces rhénanes se trouvaient dans le même cas. D'ailleurs, cela remontait presque au déluge ; et St-Vithois et Néautois ne songeaient nullement à vouloir joindre, aux nôtres, leurs destinées.

Les gens d'Eupen sont des Flamands que l'Allemagne a beaucoup travaillés depuis deux siècles, et qui, aujourd'hui, sont pour ainsi dire transformés. Les St-Vithois parlent allemand depuis toujours. Les uns et les autres s'accommodaient assez bien de l'Empire. Quant aux Malmédiens et aux gens des villages de Waismes, Xhofferai, Sourbrodt, Ligneuville, Robertville, etc., ce sont des Wallons qui jamais n'ont pu être germanisés. Bien que, depuis 1878, les français eût été proscrit de leurs écoles pour faire place à l'allemand, ils n'avaient cessé de parler wallon et presque tous vivaient en état de rébellion intérieure contre l'autorité occupante. Plusieurs d'entr'eux résistaient même autant qu'il était possible.

Le plus célèbre par son obstination et par sa propagande fut l'abbé Pietkin, homme d'un grand savoir, à qui les Allemands firent endurer mille tracasseries et qui n'atteignit jamais, dans la hiérarchie ecclésiastique, au delà de l'humble cure de Sourbrodt. J'ai visité ce village perdu au milieu de la Fagne immense, et j'ai prié dans la petite église où, durant près de quarante ans, cet excellent théologien et bon poète, empêché de prêcher en français, catéchisa ses ouailles en wallon. De temps en temps, il descendait à Malmédy pour faire des conférences sur les origines et le passé latins de ce coin de Wallonie, ou il se rendait à Liège pour collaborer aux travaux de la *Société de littérature wallonne*, en compagnie de l'abbé Joseph Bastin, son disciple. Ceux qui ont assisté au *Congrès wallon* de Liège en 1905 se rappellent encore l'émotion que suscita l'arrivée d'Henri Bragard, neveu et continuateur du curé de Sourbrodt, apportant le message de ses compatriotes, qui, disait-il, ne se résoudraient jamais à l'esclavage germanique et entendaient rester Wallons. L'abbé Pietkin vécut assez pour assister à la réalisation de son rêve : quand il mourut, le traité de Versailles venait d'être signé et les douze mille Wallons de l'ancienne principauté abbatiale de Stavelot-Malmédy avaient rejoint leurs frères au sein de la communauté belge. Quelques libres-penseurs de Bruxelles se sont employés jadis à rendre à Ferrer la statue que les Allemands avaient si heureusement détruite. Le lecteur pensera ce qu'il voudra de cette hâte inquiétante des Bruxellois à vouloir enlaidir leur ville par l'anatomie d'un maniaque espagnol. Mais, je ne doute pas qu'il n'apprenne avec bien plus de plaisir que bientôt, grâce à une souscription fructueuse et aux recettes des dernières représentations de *Tati l'Perishi*, une statue sera élevée à l'abbé Pietkin sur une des places publiques de Malmédy, sa ville natale.

* * *

Ce n'était pas tout d'annexer les habitants de Néau, de Malmédy et de St-Vith. Il fallait rechercher le moyen d'en faire des Belges. Le Gouvernement jugea que la meilleure méthode était de les placer d'abord sous la juridiction d'un haut-commissaire royal dont ils dépendissent entièrement, quitte, plus tard, à leur appliquer le régime des autres Belges.

Cette période intermédiaire a déjà duré cinq ans ; va-t-elle finir cette année ? C'est, en tout cas, le vœu des populations intéressées : elles estiment justement que, payant l'impôt et soumises à la conscription, elles ont aussi le droit d'élire des mandataires au Parlement et de profiter des avantages accordés aux autres citoyens. Il semble que ce soit aussi l'avis du Gouvernement, car un projet de loi visant à réunir purement et simplement ces trois cantons à l'arrondissement de Verviers vient d'être déposé à la Chambre et distribué aux parlementaires. Mais, il faut dire que ce projet ne satisfait pas tout le monde, et il ne sera peut-être pas inutile d'exposer brièvement le sentiment respectif de ceux qui s'estiment à même d'avoir une opinion sur cette question.

* * *

Les plus ardents adversaires du Gouvernement se trouvent être, ici, ceux-là même qui, de tout temps, furent partisans de la réunion du canton de Malmédy à la Belgique. Nul n'a mieux défendu leur point de vue qu'Henri Bragard. Ce journaliste fécond et plein de verve ne mâche pas l'expression de son mécontentement et de ses craintes.

C'est, dit-il, une maîtresse gaffe, de rattacher trois cantons, aussi hétérogènes que Néau, Malmédy et St-Vith, à l'arrondissement de Verviers. Chacun de ces pays a des intérêts qui lui sont propres, et, souvent même, opposés à ceux de son voisin. Il n'existe pas le moindre

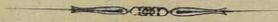
Grands Ateliers d'Art Religieux

COMPAGNIE DES ARTS

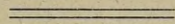
POPPE & C^{ie}, BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME

CAPITAL : 3.000.000 Francs



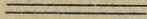
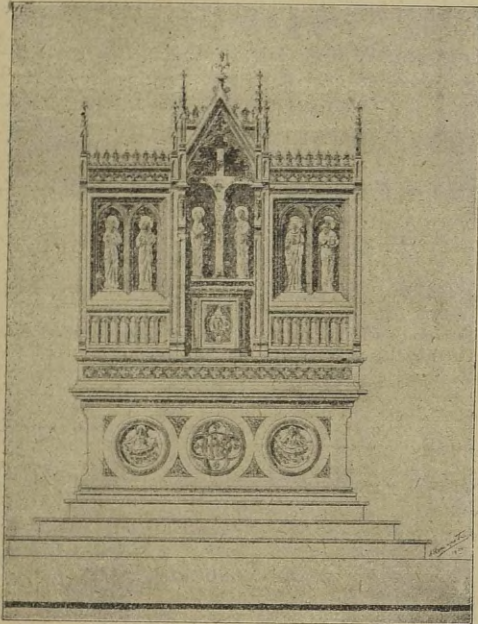
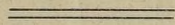
SPÉCIALISÉS POUR L'EXÉCUTION DE TOUS TRAVAUX DE
MOBILIER D'ÉGLISE — SCULPTURE — PEINTURES RELIGIEUSES
— TABLEAUX — DÉCORATION MURALE — STATUAIRE —
BRONZE — CUIVRE — ETC. — EN TOUTES MATIÈRES ET EN
: : : : : TOUS STYLES : : : : :



PRIX — DESSINS — DEVIS — VISITES
GRATIS SUR DEMANDE

ENTREPRISES GÉNÉRALES — BELGIQUE — ÉTRANGER

FOURNITURES COMPLÈTES POUR ÉGLISES,
: : CHAPELLES ET SACRISTIES : :



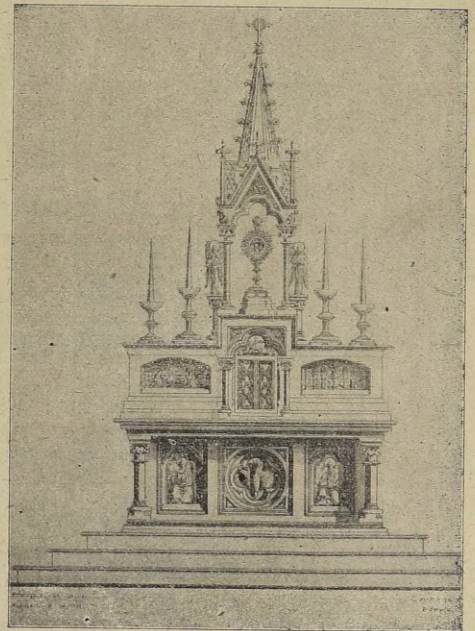
STUDIO — ATELIERS — BUREAUX

15 - 17 - 19 Rue de la Croix de Pierre,

BRUXELLES — Téléph. : 479.60 - 483.11

Adresse télégraphique : Artes - Bruxelles

Comptes chèques postaux 1057-27 : :



MICHEL SWAERTENBROECKX

AGENT DE CHANGE AGRÉÉ

22, rue Royale, 22 (Parc), BRUXELLES

Téléphone : 209.06

Compte-Chèque-postal : 126.202

Adresse Télégraphique : **Swartbourse-Bruxelles**

ORDRES DE BOURSE

Renseignements financiers de premier ordre

Circulaire privée gratuite sur demande

De Backer-Van Camp

73, Rue Royale

(en face de la Colonne du Congrès)

TÉLÉPHONE : 275.63

BRUXELLES

OBJETS D'ART - PORCELAINES - CRISTAUX

VERRERIES D'ART

DE

" LALIQUE "

ENGHIEN

COLLÈGE SAINT AUGUSTIN

HUMANITÉS GRÉCO-LATINES

- HUMANITÉS MODERNES -

SECTION PRÉPARATOIRE

Prix de la pension : 1800 francs

GRAND AIR — PLAINE DE SPORT



COMPTOIR
D'OPTIQUE



FONDÉE
EN 1885

MAISON BLAISE

FONDÉE
EN 1885

46 RUE DE LA PAIX **46**
IXELLES-BRUXELLES

JUMELLES, BAROMÈTRES, LORGNETTES EN OR, ARGENT ET ÉCAILLE

INSTRUMENTS DE PRÉCISION

Outillage perfectionné pour le montage des Verres

LUNETTERIE FRANÇAISE ET AMÉRICAINE

EXÉCUTION RAPIDE ET SOIGNÉE DES ORDONNANCES DE MM. LES OCULISTES

MÊME MAISON EN FACE AU 49

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE

Brasserie Léopold

Société Anonyme



LÉOPOLD



Rue Vautier-Bruxelles^s



302,69 & 302,75



Brapold, Bruxelles



Bruxelles, Q.-L.



17117.

Nos déclarations au fisc des matières premières employées

1913	760.115 kilogs
1914/18	■ Période de guerre, affaires quasi nulles, pas de fournitures aux boches.
1919	371.750 kilogs
1920	767.025 kilogs
1921	1.109.450 kilogs
1922	1.635.930 kilogs
1923	2.226.030 kilogs

Chiffres éloquentes } dus à nos Bières de } Qualité fine
Accroissement considérable } Forte densité

MALTS FINS HOUBLONS FINS

Toute cette augmentation est due à une très forte demande de :

NOS BIERES FINES

STOUT LEOPOLD

Densité 7°5

LIBERATOR LEOPOLD

(Munich) Densité 6°2

BOCK LEOPOLD

(Pâle) Densité 5°2

La concurrence par la qualité

lien qui unisse entre elles les populations de ces cantons. Mais, en les soudant ensemble, on est en train d'en créer un : le souvenir du passé allemand. Et, particulièrement, quant aux gens du pays de Malmédy, ils se ressentent encore trop des tentatives d'assimilation faites par l'Allemagne pour continuer d'être impunément exposés au retour offensif du germanisme néautois et saint-vithois. Car, Néau contient une importante colonie de protestants extrêmement actifs, ayant de multiples raisons de regretter l'Allemagne, et qui trouvent facilement, parmi leurs compatriotes catholiques, des alliés et des complices. Il faut savoir, en effet, que ce peuple est d'une rare ferveur religieuse. Je l'ai vu, ce peuple industriel, remplissant les églises au moment des vêpres et répondant unanimement, à haute voix, à de longues prières allemandes que récitait, en chaire, un prêtre en surplus. L'on conçoit que la perspective ne les réjouisse guère de passer, dans la province de Liège, sous la coupe des Schinler et autres Demblon qui ne vont ni aux vêpres, ni même à la messe. Cela leur ôte quasi le goût de rester Belges. Les St-Vithois participent un peu des mêmes appréhensions.

Aussi, Henri Bragard pose-t-il cet axiome qui ne laisse pas de paraître assez vrai : « N'importe quel morceau de n'importe quoi d'assimilable est assimilé d'autant plus rapidement qu'il est plus divisé ». Et il en déduit la nécessité de rattacher les seize mille habitants de St-Vith à Bastogne, les dix mille Wallons de Malmédy à Spa-Viel-salm ou à Verviers, mais, en tout cas, à un arrondissement purement wallon afin que ces nouveaux Belges malmédiens encore tièdes et convalescents puissent être rapidement assimilés et réconfortés par des Belges wallons d'ancienne date ; quant aux huit mille Allemands établis dans l'Est du canton de Malmédy (La Calamine) et aux vingt-cinq mille Néautois, Henri Bragard, pour être partisan de cette solution d'ensemble et pour l'avoir préparée au cours de son administration. J'ajouterais, pour être complet, que certains préconisent la réunion de Néau au Limbourg, de sorte qu'ainsi les nouveaux Belges seraient versés dans trois arrondissements de l'ancienne Belgique et se verraient dans l'impossibilité de coaliser leurs efforts en faveur d'une patrie qu'ils se doivent et nous doivent d'oublier entièrement. Mais, cette opinion ne paraît pas avoir été prise en sérieuse considération, ni par ses protagonistes qui ne l'ont pas défendue par la plume, ni d'ailleurs par le Gouvernement. Toutes les difficultés, d'ailleurs, qui valent contre la réunion de St-Vith à Bastogne et dont on trouvera l'exposé ci-dessous, militent aussi contre la réunion de Néau au Limbourg.

L'on ne peut nier que la solution d'Henri Bragard ne comporte un grand nombre d'avantages et spécialement celui, pour les Malmédiens, de ne plus voir leur cause liée à celle des St-Vithois et Néautois. Si on l'adoptait, les dix mille Wallons de Malmédy et environs pourraient se croire inféodés pour toujours à la Wallonie et délivrés à jamais du cauchemar allemand.

Mais, je ne veux pas cacher les arguments qu'on y oppose et qui, peut-être, ont impressionné certains ministres.

Pour ce qui est des St-Vithois, leur réunion à Bastogne n'aurait point sans compliquer les rouages administratifs d'un arrondissement jusqu'ici unilingue et qui, désormais, devrait comprendre des fonctionnaires à même de parler allemand. On objecte aussi qu'il leur faudrait courir jusqu'à Marche, c'est-à-dire, au diable vert, pour leurs affaires judiciaires. (Cela contribuerait, peut-être, à pousser les St-Vithois à ne point s'en attirer trop fréquemment.) Surtout, l'on fait remarquer que, joignant leurs forces électorales à celles des Bastognois, les St-Vithois pourraient bien enlever un siège de député à M. Oseray et un siège de sénateur au juif bruxellois, M. Speyer, lequel, d'ailleurs, n'a aucun titre sérieux pour représenter, où que ce soit, les Ardennais.

Cependant, il n'est pas encore dit que les St-Vithois resteront fédérés aux Néautois et qu'ils feront partie de l'arrondissement de Verviers. Certains calculateurs ont trouvé, paraît-il, que tous ces bons chrétiens allemands réunis seraient bien capables de renverser la majorité socialiste qui règne au conseil provincial de Liège. Et le Gouvernement ne pourrait donc compter entièrement sur le groupe socialiste pour l'aboutissement de son projet.

Le lecteur verra bien, par les journaux, ce qu'il en adviendra. Mais, je ne lui chercherai pas que les plus zélés continuateurs de l'abbé Pietkin redoutent extrêmement de voir les Wallons malmédiens continuer à vivre dans le voisinage administratif des Allemands de Néau, La Calamine et St-Vith. Ceux-ci, disent-ils, si on ne les divise, ne devien-

dront jamais de loyaux sujets du roi Albert. Ils s'entendront, au contraire, entre eux, pour faire pièce aux fidèles Malmédiens et pour tâcher de rentrer en Allemagne. Plutôt que de les amener tons à Verviers, que l'on continue de leur appliquer, durant quelques années encore, le régime particulier dont ils jouissent depuis l'armistice, et qu'on se hâte, en toute hypothèse, de faire entrer les Malmédiens, suffisamment préparés et assimilés, eux, dans un arrondissement en majorité wallon.

* * *

C'était, à Waismes, il y a quelques mois. Dans le restaurant où je déjeunais, arrive un voyageur belge qui ne me laissait pas ignorer longtemps qu'ayant fait plusieurs fois le tour du monde, il s'occupait maintenant de rechercher quel pouvait être l'état d'esprit des habitants de la Nouvelle-Belgique.

— Je suis, me déclara-t-il, M. P. D.

— Vous écrivez ? lui dis-je.

— Vous ne me connaissez pas ? répliqua-t-il. Vous ne lisez donc pas, vous ?

— Je lis mon bréviaire, la *Libre Belgique*, et j'écris dans la *Revue catholique des Idées et des Faits*.

— Oui, oui, c'est très bien. Mais, pour en venir aux livres sérieux, vous n'avez pas lu l'*Histoire de la Littérature française* par René Lalou ? On parle de moi là-dedans, au chapitre des poètes contemporains. Je suis, je vous le répète, M. P. D.

— Oh ! alors, si M. René Lalou parle de vous, vous devez être à la page. C'est pour faire encore des vers que vous venez à Waismes ?

— Non ! C'est afin d'enquêter sur les dispositions des Nouveaux-Belges pour le compte de la revue *Le ...*

— Cela a dû vous donner bien des embarras, une enquête pareille ?

— Non. Avant-hier, j'ai logé à Eupen (*alias* Néau) où j'ai soupé avec un commerçant de Verviers. Ce Verviétois m'a affirmé que les Néautois aspiraient à redevenir Allemands. Les Belges ne feront rien de ces gens-là, Monsieur.

— Il fallait aussi aller coucher à Malmédy.

— J'y ai dîné hier soir et j'ai bien vu qu'avec ses cheveux coupés ras l'hôtelier avait une drôle de tête. Ceux-là aussi...

— Et où allez-vous, maintenant ?

— A St-Vith. Et je conclus de mon enquête que la délégation belge à Versailles aurait dû comprendre un Wallon et que les Belges devraient revendre ces trois cantons à l'Allemagne, laquelle en donnerait certainement un bon prix.

— Même Malmédy ?

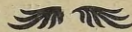
— Pour Malmédy, si vous y tenez, on pourrait le garder.

Et, ayant acquitté sa note, mon poète-enquêteur partit à pied pour St-Vith.

Il est remarquable que des Wallons obstinés et des Belges loyaux comme Henri Bragard paraissent découragés et semblent, un peu comme le poète cher à René Lalou, douter de l'assimilation possible des St-Vithois et Néautois.

Évidemment, ils ont tort. Mais, il ne faut pas jeter à rien toutes leurs indications. Et des hommes politiques avisés, comme sont les nôtres, ne manqueraient pas d'en tirer bon parti, eux dont c'est le rôle d'aviser au meilleur moyen de conquérir, à la Belgique, le cœur de Néau, de la Calamine et de St-Vith.

OMIER ENGLEBERT.



Vers Jérusalem ⁽¹⁾

Nazareth, 13 septembre 1924.

MON CHER DIRECTEUR,

Nous voilà arrivés en Terre-Sainte et je voudrais vous en parler tout de suite, mais il faut procéder avec ordre et reprendre mon récit à Beyrouth, où nous étions le 9 septembre.

Nous fîmes visite chez les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, ou du moins dans l'une des six maisons qu'elles ont à Beyrouth,

(1) Voir la *Revue catholique des idées et des faits* du 10 octobre 1924

celle qui sert d'orphelinat pour garçons. La fanfare des orphelins nous reçut aux sons de la Marseillaise dans une jolie cour intérieure ornée d'arcades superposées et de beaux arbres : des biscuits, qui portent toute l'année leurs magnifiques fleurs rouges, des jancarandas, qu'on dirait être de grandes fougères arborescentes et qui portent leurs fleurs, semblables à des glycines, nous dit-on, avant leurs feuilles.

Comment ne pas admirer ces filles de Saint-Vincent-de-Paul qui se dévouent ici, quelques-unes loin de leur pays d'origine, à élever 200 orphelins ? Ces femmes d'initiative et d'énergie ont la direction de cette école professionnelle où de grands jeunes gens, dont beaucoup de dix-huit à vingt ans, apprennent le tissage, le travail de la forge, la menuiserie, la cordonnerie, la confection des vêtements, et même la construction d'automobiles. Chaque atelier a son chef pour la surveillance des travaux, mais ce sont les religieuses qui ont la responsabilité du gouvernement de toute la maison.

Je comprends qu'elles aient fait l'admiration de Maurice Barrès, lors de son enquête aux pays du Levant. Je demande à la religieuse qui nous pilote si elle a reçu Barrès. Elle me confirme l'exactitude de cette enquête aux conclusions de laquelle on peut se fier : « Maurice Barrès a dit la vérité ; mais les Syriens trouveront qu'il l'a dite un peu trop pour ce qui les concerne ».

Nous ne visitons qu'une partie des vastes établissements de ces religieuses, qui ont encore à Beyrouth un hôpital, des écoles, un orphelinat pour filles, un sanatorium pour tuberculeux. C'est dire qu'elles sont plusieurs centaines à Beyrouth et dans les environs immédiats, parmi lesquelles bon nombre de Syriennes. Est-il concevable que le gouvernement français ne prenne pas toutes les mesures pour favoriser le travail si éminemment civilisateur de ces femmes, qui contribuent en même temps avec un tel succès à la diffusion de l'influence française en Syrie ?

Nous ne manquons pas d'aller faire visite au jeune consul de Belgique, qui porte un nom si sympathique, M. Félix Biolley. Il nous reçoit très aimablement, et nous nous promettons de nous revoir l'après-midi. Malheureusement, un changement dans l'horaire de notre programme nous fit manquer, à notre grand regret, cette seconde rencontre.

Mais nous eûmes la chance de trouver chez eux M. et Mme Emile Hacho, dont le nom m'avait été donné avant mon départ par une religieuse de la Visitation de Bruxelles. Il me suffit de cette recommandation pour nous faire accueillir avec la plus grande amabilité par Mme Hacho, qui est Belge et ancienne élève de la Visitation. Quant à M. Hacho, qui est Syrien, c'est un ingénieur de l'Université de Louvain ; il a laissé en Belgique trop d'amis pour ne pas s'en faire tout de suite trois de plus par son empressement à se mettre à notre disposition. Ses bureaux de la rue de la Poste étaient cependant encombrés d'affaires, au moment où nous l'y découvrîmes sans peine, bien que nous n'eussions pas son adresse. « Tout le monde connaît M. Hacho à Beyrouth », m'avait-on dit à la Visitation.

Il nous fit voir l'université de Beyrouth, dirigée par les Jésuites, les énormes bâtiments, trop étroits d'ailleurs pour les mille et des élèves des différentes facultés, y compris la faculté de théologie. Celle de médecine est logée dans un autre grand bâtiment, d'un autre côté de la ville.

Nous nous attardons surtout à la visite de l'imprimerie, qui imprime en arabe un journal paraissant trois fois par semaine, une revue scientifique et un *Messenger du Sacré-Cœur*, sans compter les ouvrages en langue française.

La bibliothèque est fort riche en beaux manuscrits. Le Père conservateur nous montre le doyen de ses manuscrits, la *Peschito* du IX^e siècle, un gros volume de belles pages en parchemin, couvertes de nette écriture syriaque. Et bien d'autres : des manuscrits splendidement enluminés de la Bible et du Coran, de vieux livres arabes ou grecs.

Ce fut une rude journée que celle du 10 septembre. Il s'agissait de quitter Beyrouth à 7 heures en auto pour Baalbek et, après la visite des ruines, d'arriver encore le soir à Damas.

Rapidement, les quatorze autos, qui transportent les pèlerins de Jérusalem, gravissent les pentes du Liban par de grands lacets. La première, occupée par Mgr Potard et par nous, ornée de deux petits drapeaux français, recevra tout le long de la route le salut militaire des soldats et des gendarmes syriens. Ces derniers, à pied ou à cheval, font leur faction aux différents secteurs ; nous en rencontrerons beaucoup jusqu'à Damas, car nous aurons cent quatre-vingt-dix kilomètres à couvrir. Le général Weygand, haut-commissaire de la Syrie, a pris ses dispositions pour assurer la sécurité des routes, et nous pouvons être tranquilles. On nous dit d'ailleurs que quelques pendaisons de bandits ont produit leur effet.

Il y a une circulation intense d'automobiles entre la ville et la montagne, du moins jusqu'à Aleïh, où le général Weygand a sa résidence d'été. Il y a, paraît-il, 45.000 villégiateurs dans le Liban, parmi lesquels beaucoup d'Égyptiens. L'on comprend que les habitants de Beyrouth recherchent la fraîcheur de la montagne. A mesure que notre horizon s'étend, nous respirons un air plus frais. Beyrouth nous apparaît tout au fond, ramassée au bord de la mer.

Une fois que nous descendons l'autre versant de la chaîne du Liban et que nous dévalons vers la plaine magnifique de la Cœlé Syrie, derrière laquelle se dresse l'Antiliban, nous entrons dans un pays d'un aspect beaucoup plus oriental. De longues caravanes de chameaux croisent nos autos, en daignant à peine nous regarder. Ils continuent imperturbablement leur chemin, liés l'un à l'autre par une corde, avec un âne en tête ; ils portent d'intraçables charges des deux côtés de leur bosse, impassibles et philosophes comme des Orientaux qui « ne s'en font pas » et qui en ont vu bien d'autres. Dépassés par des machines qui font du quatre-vingts et du quatre-vingt-dix à l'heure, il est rare qu'ils soient pris de panique. On frôle les caisses allongées qu'ils triment solennellement sur les routes en lacets, en agitant à peine leurs clochettes. Leurs petits yeux et la moue de leurs lèvres ont l'air de nous dire : « Nous marchons plus lentement, mais nous n'avons pas de pannes ». Ils avaient raison, car nous en eûmes quelques-unes.

Le Liban est fertile, mais surtout du côté occidental. Sur le versant oriental, à côté de vignobles, dont les gros ceps couchés par terre gardent leur feuillage vert, il y a de vastes régions brûlées par le soleil, où des troupeaux de chèvres et de moutons noirs broutent des pâturages invisibles. Au printemps, il paraît que ces montagnes et surtout la plaine de Cœlé Syrie présentent un aspect, qui rappelle la fertilité tant vantée par la Bible. Quant aux cèdres, nous n'en vîmes point. Il en reste, dit-on, d'admirables spécimens dans le Liban. Mais ils sont trop haut ; on nous montre de Baalbek la direction où on peut les trouver sur l'autre versant, au delà des neiges qui recouvrent encore certaines dépressions. Je crains fort que les plus beaux cèdres du Liban que nous aurons vus au cours de notre voyage sont les magnifiques échantillons du Jardin des Plantes, à Paris.

Que dire des ruines de Baalbek, pour traduire notre étonnement devant ces restes formidables ? Le Parthénon, que nous avons tant admiré, paraît bien petit en comparaison. A Baalbek, ce n'est pas tant l'admiration, mais la stupeur que l'on éprouve. C'est grandiose, c'est déconcertant, cela dépasse l'imagination, mais ce n'est pas, comme à l'Acropole d'Athènes, à même harmonie, la même pureté de style.

On dirait que les Romains ont voulu donner ici, au moment de la décadence de leur art, un spécimen éternel de leur puissance de construction. Indubitablement, quoi qu'on ait pu dire au sujet de l'antiquité de ce monument, c'est un *opus romanum*. Les immenses colonnes corinthiennes rappellent le travail des architectes de l'époque impériale.

Combien imposant, cet ensemble de gigantesques constructions, les propylées, la grande cour hexagonale avec ses douze exèdres en demi-cercle ou en quadrilatère, puis le temple de Jupiter héliopolitain, dont les proportions colossales se mesurent aux dimensions des six colonnes encore debout !

On se demande comment ces bâtisseurs d'il y a dix-huit siècles ont bien pu s'y prendre pour amener à pied d'œuvre et mettre en place des pierres aussi énormes. On est moins fier des progrès modernes, quand on voit ce que réalisaient les Anciens.

Après la visite des ruines, nous remontons sur nos machines et filons à grande vitesse vers Damas. Mais les pannes susdites nous mirent en retard, et ce n'est qu'à 20 heures, par le clair de lune, que nous eûmes la première vision de la ville, et que nous débarquâmes enfin, harassés, à l'Hôtel Victoria.

Nazareth, 14 septembre.

CHEZ DIRECTEUR,

La journée du 11 septembre fut consacrée à la visite de Damas.

Après la messe chez les Lazaristes, qui se trouvent dans le quartier chrétien, loin de l'hôtel Victoria, nous parcourons cette immense oasis qu'est Damas, ville de 300.000 habitants, arrosée par la Barada, qui va se perdre, pas fort loin d'ici, dans un lac au milieu des sables du désert.

Les Lazaristes occupent un vaste collège, de la terrasse duquel nous contemplons le panorama de la ville et des jardins de Damas. Ils donnent l'instruction à quatre cents élèves, dont une partie fait les études du baccalauréat, avec le même programme qu'en France. Chaque année, un jury arrive de Paris pour les examens.

La fameuse *via recta*, dont il est question dans les Actes des Apôtres, où se trouve la maison d'Ananie, porte toujours le même nom. Elle traverse la ville dans toute sa longueur et aboutit à la Porte romaine. Nous descendons une quinzaine de degrés pour arriver à la maison d'Ananie, convertie en chapelle. Puis, sortant par la Porte romaine, nous prenons à droite le chemin qui longe les anciens murs de la ville et arrivons à l'endroit où, d'après la tradition, saint Paul a été descendu dans une corbeille, par une petite fenêtre aujourd'hui grillée. On est occupé à la construction d'un sanctuaire qui renfermera cette ouverture et sans doute, comme partout, changera la disposition des lieux. Et ce sera grand dommage, si du moins l'endroit est authentique...

Après cela, visite, toute profane, d'une intéressante fabrique de cuivres de Damas, de meubles damasquinés et de tapis. Quantité d'enfants et d'ouvriers, hommes et femmes, y

gravent à la main les arabesques compliquées des objets en cuivre, selon des dessins tracés à l'avance. Quelques artisans travaillent sans dessin et sont payés jusqu'à soixante francs par jour.

Notre pèlerinage a l'honneur d'être reçu dans les salons de Mgr Dimitrios Kadi, patriarche d'Antioche, d'Alexandrie, de Jérusalem et de tout l'Orient. Il réside alternativement deux ans ici et deux ans en Égypte. Syrien de naissance, ancien élève de Saint-Sulpice, à Paris, Mgr Kadi appartient au rite grec melkite catholique. Il se fait présenter tous les pèlerins l'un après l'autre, leur offre des cigarettes et des pralines et, avec une distinction toute française, cause avec chacun de nous. Nous visitons son église, où lui et ses prêtres concélébrent l'unique messe. Au-dessus du maître-autel, est suspendue la colombe d'argent, qui renferme habituellement les hosties consacrées réservées pour le Saint Viatique.

La grande mosquée des Omniades est assurément l'un des plus beaux temples du monde. C'est une ancienne église chrétienne, mais le monument a été plus d'une fois incendié, la dernière fois en 1893. Depuis le VII^e siècle, cette belle basilique est devenue une mosquée. Malgré la reconstruction, le plan primitif a été conservé et, comme il se fait que le transept était orienté vers la Mecque, c'est lui qui est devenu la partie la plus importante de la mosquée. La belle série des colonnades et des arcades fait songer aux plus imposantes basiliques romaines. L'ornementation de marbre et de mosaïques est d'une richesse remarquable.

Notre troupe quelque peu bruyante et loquace, égayée par les énormes babouches qu'elle traîne sur les tapis, fait invasion dans le lieu de prières, sans distraire les braves musulmans, qui sont assis sur leurs talons pour faire leur prière. D'autres sont accroupis devant de grands livres, qui doivent être le Coran et, malgré le bavardage qui les enveloppe, ils ne lèvent pas un moment les yeux de leurs in-folio.

Dans un magnifique édicule, les musulmans gardent une tête, qu'ils croient être celle de saint Jean-Baptiste. Leur erreur semble bien manifeste.

La grande cour devant l'entrée sert aux ablutions. On y voit les fidèles se laver la figure et les mains dans le bassin circulaire alimenté par une fontaine, et même y plonger l'un un pied après l'autre.

Ce qui est remarquable à Damas, c'est la couleur orientale de tout ce que l'on voit, sans une note fautive pour ainsi dire, comme c'était encore le cas à Constantinople. Le pittoresque des bazars est complet : tous les costumes sont bien orientaux, les marchandises aussi, et les chameaux qui y circulent continuellement. Quantité de Bédouins, parfois un derviche, de nombreuses femmes voilées, très petites de taille, la plupart habillées de noir, d'autres de blanc. Les vendeurs d'eau et de limonade frappent continuellement leurs petits bols de cuivre avec un bruit de castagnettes métalliques.

Du haut d'un minaret, à l'heure de midi, le muezzin chante d'une voix grêle et traînante l'appel à la prière. Il circule sur son balcon, en lançant son chant aux quatre coins de l'horizon. Le public dans les rues, en dehors de nous, me paraît bien indifférent à cette voix.

Nous quittons Damas le 12 septembre à 8 heures, par le train, pour Sémak, qui se trouve à la pointe Sud du lac de Tibériade.

La ligne traverse un véritable désert. De temps en temps, encore une maigre végétation, le long des rivières qui descendent du Grand Hermon, mais la plupart du temps, on ne voit

plus que des pierres. Nous longeons à notre gauche une région volcanique à terre noire, reste de laves. La chaleur devient atroce dans le train à mesure que nous avançons ; le thermomètre monte jusqu'à 41 degrés centigrades. Le vent qui souffle par les portières est brûlant comme l'haleine d'une fournaise.

Dans ce désert, nous trouvons au buffet de la halte de Deraa un substantiel dîner préparé pour nous. Après cet arrêt de vingt-cinq minutes, le train s'engage dans la vallée du Yarmouk, un affluent du Jourdain, en descendant par des lacets. Le lac de Tibériade est à 208 mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée : c'est donc dans un véritable entonnoir que nous dévalons, où les rayons du soleil semblent se concentrer. Nous traversons une région de montagnes crayeuses et dénudées, dont l'éclat au soleil est éblouissant ; puis, des rochers gigantesques se dressent comme d'énormes murs le long du Yarmouk. Cette vallée serait comparable à celle des Alpes, s'il y avait plus de végétation, mais, malgré l'abondance des eaux vertes de la rivière, tout a été brûlé par les feux solaires. C'est avec raison que les Palestiniens appellent cette contrée la vallée de l'enfer.

Arrivés à Sémak, nous jouissons d'une apparence de fraîcheur en nous embarquant sur les eaux relativement agitées du lac de Génésareth. Un petit bateau à moteur nous transporte en une heure à Tibériade, où nous arrivons vers 17 heures.

Le beau lac bleu, sur lequel Notre-Seigneur a tant navigué et dont les rives sont pleines de son souvenir, n'est évidemment pas comparable aux lacs suisses ou italiens. Mais ce n'est pas la beauté des paysages que nous venons chercher. Cependant, celle-ci nous est donnée par surcroît. Et l'on éprouve une grande douceur à voguer sur le lac, dont les contours sont si nettement tracés sur la pureté idéale du ciel. La côte Est est abrupte et dénudée, rien que le roc tout droit, qui paraît inabordable. La côte Ouest est riante, beaucoup moins desséchée que je ne pensais la trouver en cette saison. Il y a des parties vertes, et Tibériade, que nous apercevons bientôt, est une petite cité coquette, qui semble un centre de villégiature.

Le bon accueil que nous font les Pères Franciscains dans leur Casa Nova, et qui se renouvellera à Nazareth et à Jérusalem ! Ces hôtelleries sont loin d'être primitives, comme je me l'imaginai. Elles sont spacieuses, d'une admirable propreté, les corridors et les chambres carrelés ont un grand cubage d'air ; toutes les installations sont simples, mais pratiques et, somme toute, on ne croirait pas qu'un confortable pareil se trouvât jusque dans les localités secondaires de Palestine.

La chaleur reste étouffante le soir à Tibériade, et plusieurs pèlerins décident de dormir sur la grande terrasse de l'hôtellerie. Les toits de toutes les maisons sont plats et servent à prendre le frais. On entend le murmure du lac ; la lune trace sur les eaux son large sillage de lumière blanche. Quelle nuit calme et délicieuse, gâtée seulement par le gramophone d'un café illuminé au nord du lac, qui joue des airs cosmopolites sur ce rivage, lequel, certes, ne méritait pas cette profanation !

Chan. PAUL HALPLANTS.



Nous prions nos abonnés qui recevraient irrégulièrement la REVUE de réclamer au Bureau de poste, qui les dessert et de nous aviser.

Les Élections présidentielles aux États-Unis (1)

II. — Les partis politiques. Leur programme

En énumérant les principales attributions du président des États-Unis, nous avons esquissé la silhouette constitutionnelle de ce dernier ; nous avons représenté le président théorique et officiel. Pour en donner la physionomie réelle il faut ajouter que depuis George Washington, et à l'exception de lui seul, le président des États-Unis a toujours été un *homme de parti*.

Il importe donc de dire quelques mots des partis, moteurs puissants de la vie politique américaine, et dont l'étude ne peut se faire qu'en marge du droit constitutionnel qui les ignore.

Il existe aux États-Unis deux partis traditionnels : le parti républicain (G. O. P. ou *great old party*, représenté par un éléphant), et le parti démocrate (figuré par un âne).

Des ambitions ou des mécontentements momentanés ont quelquefois suscité un troisième parti, parfois menaçant pour l'un des deux autres, mais jamais fatal à aucun d'eux.

De plus, en ces dernières années surtout, des intérêts particuliers ont donné naissance à de petits partis pleins d'illusions, mais dont les succès électoraux furent toujours insignifiants.

Tous ces partis n'ont d'ailleurs jamais connu qu'une existence éphémère ou du moins fort précaire. Les deux grands partis traditionnels se sont seuls maintenus depuis leur création, sous des étiquettes variées et avec des fortunes diverses que nous alloûs rappeler très brièvement.

RÉPUBLICAINS ET DÉMOCRATES.

Les dissensions qui provoquèrent la formation des partis au sein de la société politique américaine de la fin du XVIII^e siècle n'étaient pas d'ordre religieux ni gouvernemental. Les patriotes américains étaient presque unanimement partisans de la république ; ils n'entendaient pas créer entre eux des divisions de caractère confessionnel.

Les divergences d'opinion de ceux qui devaient être, dès 1787, les premiers républicains et les premiers démocrates portaient sur la nature et l'importance du rôle respectif des anciens États et du nouveau gouvernement fédéral. Hamilton et ses amis préconisaient un pouvoir central fort, investi de larges pouvoirs. C'étaient les *Fédéralistes*, ancêtres des républicains actuels. De l'autre côté Jefferson, entiché des idées françaises de l'époque, rêvait d'une indépendance complète pour les États autant que pour les individus et n'entendait tolérer l'autorité du gouvernement fédéral qu'en matière de relations extérieures. Jefferson fut le chef de file des *anti-fédéralistes* ou *républicains* d'alors, précurseurs des démocrates d'aujourd'hui.

George Washington, qui avait choisi Jefferson comme secrétaire d'État et Hamilton comme secrétaire de la Trésorerie, se tenait personnellement au-dessus de la mêlée et évita de s'inféoder à aucun des deux partis embryonnaires. Pendant les huit années de sa magistrature (1789-1797), c'est par lui seul et pour sa seule personnalité qu'il occupa le pouvoir.

Washington refusa de se présenter à réélection à l'expiration de son second terme. John Adams, qui lui succéda, était un fédéraliste. Son parti représentait à ce moment les intérêts commerciaux et le puritanisme de la Nouvelle-Angleterre. Les républicains ralliaient sous les plis de leur drapeau le Sud agricole.

Le séjour des fédéralistes au pouvoir ne fut pas de longue durée. Leur parti lui-même était voué à une éclipse prochaine. Les élections de 1800 amenèrent Jefferson à la présidence, et avec lui le parti républicain qui devait s'y maintenir sous ce nom jusqu'en 1824.

Déséparé par son échec, privé dès 1804 du chef brillant qu'était Hamilton, le parti fédéraliste entra dans l'ombre en 1815. Il ne devait en sortir que vers 1830, date à laquelle il se reconstitua sous le nom de parti *whig*, avec un programme fédéraliste préconisant notamment la protection de l'industrie et l'accroissement de l'armée et de la marine.

D'autre part, le parti républicain s'était rajeuni. Il prit l'étiquette *démocratique* tout en perpétuant les traditions républicaines de

(1) Voir la *Revue catholique des idées et des faits* du 10 octobre 1924.

« ODEOLA »



EST UN ENSEMBLE
MERVEILLEUX QUI
RÉUNIT LES QUALITÉS
LES PLUS PRÉCIEUSES
AUX QUELLES ONT AI
PU ATTEINDRE EN
FAIT D'APPAREILS
PNEUMATIQUES.
IL EST INCOMPARA-
BLE PAR SA CON-
STRUCTION ET PAR
SON RENDEMENT AR-
TISTIQUE.

TÉL. : B. 28586

Magasins de Vente : 14, rue d'Arenberg. 14, Bruxelles

Simonet Deanscutter
Joaillerie Orfèvrerie Horlogerie

GRANDS PRIX
Lège - 1905
Bruxelles 1910
Sana 1913.

72 Rue Coudenberg
(M^o de la Cour)
Bruxelles

Crédit Général Liégeois

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 90.000.000

Réserves : 20.250.000

Succursale de Bruxelles

68, Rue Royale et 35, Rue des Colonies

BUREAUX :

« BRUXELLES-MARITIME », 30, Place Saintelette.

VILVORDE, Rue de Louvain.

Ne conservez pas votre argent sans lui faire produire un intérêt, même si vous en prévoyez l'emploi dans un délai prochain. Placez-le à court terme au CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS, qui bonifie actuellement :

en compte de QUINZAINE : (préavis de 3 jours)	4,90 %
en compte à UN MOIS : (préavis de 3 jours avant le 15)	5,00 %
en compte de SIX MOIS : (au 5 ou au 20 du mois)	5,25 %

avec facilité de retrait anticipé :

1 ^o) après le cinquième mois	5,20 %
2 ^o) après le quatrième mois	5,15 %
3 ^o) après le troisième mois	5,10 %
4 ^o) après le deuxième mois	5,05 %
5 ^o) après un mois	5,00 %

Ces placements temporaires, très avantageux, peuvent être faits par sommes rondes : 500 Frs minimum et multiples de 500 Frs

LIBRAIRIE SAINT-LUC
MON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLOT SUCC.
26; rue de la Montagne, 26; BRUXELLES

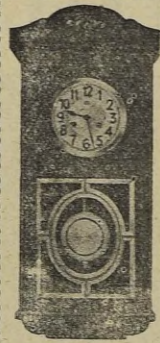
MISSALE ROMANUM — BREVIARIUM ROMANUM
LIVRES LITURGIQUES — ASCETISME
Grand choix de livres de prières et de chapelets
IMAGERIE RELIGIEUSE — CACHETS DE 1^{re} COMMUNION
Typographie - Lithographie - Reliures

CARRELAGES

J. SWARTENBROECKX
6, Avenue de la Porte de Hal, 6
BRUXELLES

REVETEMENTS

Téléphone B 15911



Horlogerie Centrale

MAISON FONDÉE EN 1894

3, rue de Flandre, BRUXELLES

MONTRES, PENDULES EN MARBRE
ET CUIVRE, RÉVEILS

Grand choix de régulateurs
à carillon « Westminster »

Atelier spécial pour réparations.
Travail soigné et garanti.

Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL : Longue rue Neuve, 107-111, ANVERS

Succursale : Rue Théophile Roucourt, 2, Berchem-lez-Anvers

Comptes chèques. — Ouvertures de crédit — Comptes à terme.
— Comptes de quinzaine. — Caisse d'épargne. — Location de
coffres-forts, etc., etc.

LE GLOBE. A. DE STAERCKE, 3, Avenue Louise, Bruxelles

VOYAGES DE NOCES, PARTICULIERS ET POUR GROUPES. — Organisation à forfait de 1^{er} ordre

: : AUTOS ET AUTOS CARS-SALONS : :
— CARROSSERIE UNIQUE —
pour mariages — cérémonies — excursions

HOTELS A LOURDES. — Retenez-les en nos
bureaux aux tarifs même des hôtels par le
GLOBE TICKET HOTEL : : : :

A LA
VIERGE NOIRE
Bruxelles

Coin des rues Ste-Cathérine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE
DE

Vêtements pour Hommes et Enfants

COUPE IRREPROCHABLE

PRIX MODÉRÉS

Rayon spécial de Vêtements sur mesure
VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,
ADMINISTRATIONS
LIVRÉES

Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI

Grand Cremant
du Château des Cheminières

Médailles d'Or, Grands Prix, etc. aux Expositions

Provenant des cépages sélectionnés des meilleurs crus
de Champagne cultivés dans le vignoble des Cheminières

Nouveau Prix-Courant

par suite de la baisse des Prix

La bouteille champenoise de 80 centilitres :
12 Bouteilles fr. fr. 82,75 rendu Jeumont
24 Demi-Bouteilles fr. fr. 98,60 » »
Caisse d'essai - 4 Bouteilles fr. fr. 27,75 » »
emballage compris.

(Demi-doux, demi-sec, Dry et Brut)

Seuls les simples droits de régie (0,14 fr. par bouteille), les frais de
port, de douane, taxe de transmission belge sont à la charge du client.

S'adresser à M. Félix DOCHAIN, 245, Chaussée de Gilly,
à Couillet (Belgique);
soit à M. DOCHAIN-DEFER, Élysée Building, 56, Rue du
Faubourg St-Honoré, Paris;
ou 4, Rue d'Aguesseau, Paris.

Jefferson. Il se fit le champion de l'autonomie des États et l'apôtre du libre-échange.

Avec Jackson, Van Buren, Tyler et Polk, les démocrates occupèrent la Maison Blanche jusqu'en 1849.

Les whigs reprirent le pouvoir cette année-là, mais pas pour longtemps. Ils subirent une écrasante défaite aux élections de 1852 et assistèrent à la décadence de leur parti en 1854.

Ils se réorganisèrent en 1856 sous le vocable *républicain* qu'ils ont conservé depuis lors, et firent une réapparition éphémère en 1860. La grande question à l'ordre du jour à cette époque était celle de l'esclavage. Le parti démocratique était sous la coupe des propriétaires d'esclaves du Sud, dont les prétentions et l'arrogance agaçaient et armaient les États du Nord. Les républicains tirèrent habilement parti de cette situation, d'autant plus critique pour les démocrates que ceux-ci ne parvenaient pas à s'entendre sur le choix de leur candidat présidentiel.

Les républicains désignèrent Lincoln, dont l'élection fut triomphale et marque le début d'une administration républicaine qui devait durer jusqu'en 1885.

Depuis cette dernière date jusqu'à ce jour, démocrates et républicains se sont alternativement emparés de la Présidence. Il suffira d'appeler, depuis vingt ans, les présidences de Roosevelt et de Taft, républicains, auxquels succéda pendant huit ans le démocrate Wilson, allié à son tour par la vague républicaine de 1920 qui porta au pouvoir Harding et puis Coolidge.

LES PROGRAMMES.

Les démocrates et les républicains de 1924 défendent-ils encore les programmes de Jefferson et d'Hamilton ? Les partis républicain et démocrate se sont-ils développés dans le respect de toutes leurs traditions ? Ont-ils invariablement considéré les grands problèmes nationaux à la lumière de l'idéal proclamé par chaque parti ?

On ne pourrait répondre affirmativement à ces questions.

Si, en principe, le parti républicain reste partisan de la centralisation, de l'autorité, de l'ordre ; s'il passe pour être plus conservateur que le parti démocrate ; s'il est accusé de favoriser les appétits nationaux plutôt que de prêter l'oreille aux revendications ouvrières ; tout cela peut être exact jusqu'à un certain point, il n'en est pas moins vrai qu'il est difficile de déterminer et de doser sans erreur les tendances de chaque parti. La délimitation entre les idées d'un démocrate et celles d'un républicain est parfois très malaisée à tracer. Rien plus : il n'est pas rare de rencontrer un démocrate de nom proresser des théories républicaines, ou un républicain bon teint soutenir des thèses démocratiques tout à fait orthodoxes. L'un et l'autre continueront pourtant à se croire et à se dire excellent démocrate et républicain très pur. Et ils n'auront pas tort, parce qu'en réalité les partis démocrate et républicain n'ont plus de programme qui porte leur estampille propre. Les grandes questions qui les opposent jadis sont résolues ou abandonnées ; quant aux problèmes incessamment renouvelés que soulève la vie d'un peuple, ils les envisagent et les résolvent suivant leur intérêt et les circonstances, règle d'inspiration de leur politique. C'est ainsi, par exemple, que le credo de chaque parti, ou plutôt l'interprétation de ce credo, varie essentiellement selon que ce parti gouverne dans sa majorité triomphante ou s'indigne dans l'opposition...

En définitive, il existe pourtant une différence, et une différence capitale entre les deux partis. La voici : à les envisager tous deux à un même moment, on constate invariablement que l'un est au pouvoir et que l'autre n'y est pas. Les programmes respectifs doivent se ressentir de cette situation, et différer nécessairement dans leur objet, jusqu'en dernière analyse l'un visera à la conservation du pouvoir ; l'autre à sa conquête. Pour le surplus, et au fond, ces programmes peuvent se ressembler comme des frères camouflés : en des formules vagues et sonores ils se bornent le plus souvent à énoncer des généralités peu compromettantes, dans un commun effort pour rencontrer les sympathies du corps électoral. Il est nécessaire et juste d'ajouter que certains points de ces programmes peuvent être inspirés d'autres considérations, et notamment du souci d'adopter un point de vue opposé à celui de l'adversaire, pour se bien distinguer de celui-ci...

Voilà les principaux articles des programmes concrets actuellement présentés avec force réclame aux hésitations des électeurs américains.

Le parti républicain, au pouvoir ce jour, invite le corps électoral à voter pour un président, un vice-président, une Chambre et un

Sénat (1) « imprégnés des principes républicains et capables de réaliser le programme que le parti lui soumet et se fait fort d'exécuter ».

Au point de vue des problèmes internationaux ce programme se déclare partisan de la Cour permanente de Justice préconisée par Harding ; il salue la législation récente sur l'immigration (2) comme une œuvre de progrès ; il préconise la mobilisation de toutes les ressources de la nation en cas de guerre défensive.

Au point de vue intérieur il prône l'économie dans le gouvernement et la réduction progressive des impôts ; au nom du parti il s'engage à prendre les mesures nécessaires pour établir l'équilibre entre l'agriculture, le commerce et l'industrie ; il promet d'examiner la question des transports ferroviaires dans un sens favorable aux agriculteurs. Il promet également de ne pas oublier les vétérans invalides. En reconnaissant la nécessité d'un gouvernement capable et honnête, il réclame des poursuites énergiques contre les fonctionnaires publics qui se sont rendus coupables de malversations ou de vénalité. Il s'engage enfin à faire respecter la constitution et toutes les lois (ce qui est une allusion discrète à la prohibition, instaurée par la constitution). Etc.

Dans son programme, le parti démocrate se proclame le champion des droits des États, menacés par les tendances centralisatrices des républicains. Il affirme solennellement son attachement aux principes de liberté en matière de presse, d'opinions et de religion.

Au point de vue extérieur il affirme son adhésion à la Ligue des Nations, se prononce pour l'exclusion de l'immigration asiatique, réclame l'indépendance des Philippines (3), se déclare partisan de la mobilisation de toutes les ressources de la nation en cas de guerre, réclame la réduction des armements et préconise le référendum avant la déclaration de toute guerre non défensive.

Au point de vue national il s'engage à bouter dehors les fonctionnaires corrompus (ce qui aurait lieu automatiquement, et en vertu des traditions, par le seul fait de l'accession des démocrates au pouvoir) ; il promet de modifier les droits de transport et de douane et de secourir l'agriculture ; il dénonce les trusts et monopoles, et le projet d'impôts de l'actuel secrétaire de la Trésorerie qui favorise les multi-millionnaires au détriment de la masse des contribuables. Il proclame sa sollicitude pour les vétérans de toutes les guerres et se prononce pour la prohibition en s'engageant, comme le programme républicain d'ailleurs, à faire respecter la constitution et toutes les lois. Etc.

Républicains du Nord, démocrates du Sud, immigrants irlandais et canadiens aux sympathies démocratiques, immigrants allemands et scandinaves aux inclinations républicaines, tous ces électeurs — et électrices — vont devoir se prononcer sur les deux programmes.

Resteront-ils fidèles à leur parti traditionnel ? Peut-être, mais pas tous. Un troisième larron s'est précipité dans la bagarre et est de taille à brouiller les cartes, sinon à tirer à lui un morceau de la couverture. C'est le parti radical, aux destinées duquel préside La Folette.

LES RADICAUX ET LEUR PROGRAMME.

Le sénateur La Folette est républicain. Il représente au Congrès l'État du Wisconsin.

Quelque temps après avoir dénié tout rapport avec les communistes, il se sépara du gros de son parti à la convention républicaine de Cleveland (4). Il se mit à la tête d'un nouveau parti qui prit l'étiquette de radical, fut désigné comme candidat de ce parti à la présidence et se choisit comme co-équipier, candidat à la vice-présidence, le sénateur démocrate Wheeler, de Montana. Venus des deux points opposés de l'horizon politique, mais progressistes tous les deux, les sénateurs se sont mis en campagne en suscitant pas mal de rumeurs. C'est que si le parti radical ne peut espérer obtenir dans le pays la majorité requise pour arriver au pouvoir, il n'en est pas moins capable de remporter des succès suffisants pour empêcher aucun des deux autres partis de réunir le quantum de votes indispensable à leur propre réussite. Pareille éventualité aurait pour résultat, aux termes mêmes de la constitution, de mettre le choix du Président entre les mains de la Chambre et, en cas de partage des voix dans cette assemblée, de faire choisir le président par le Sénat, parmi un des candidats

(1) Nous ne parlons ici que des élections présidentielles. Mais en même temps que celles-ci ont lieu également et notamment le renouvellement de la Chambre des Représentants et celui d'un tiers du Sénat fédéral.

(2) Voir *Revue catholique* du 30 mai 1924.

(3) Voir *Revue catholique* du 4 janvier 1924.

(4) Voir *Revue catholique* du 13 juin 1924.

à la vice-présidence. Si l'on tient compte que ce rôle serait dévolu à la Chambre et éventuellement au Sénat actuellement en fonctions, on concevra sans peine que la désignation faite par ces assemblées puisse ne pas correspondre très adéquatement à la volonté réelle des électeurs...

Quel est l'effectif du parti radical ? Quel est son programme ?

« Tous ceux qui étaient en détresse, et tous ceux qui étaient endettés, et tous les malcontents se groupèrent autour de lui ; et il devint leur chef... »

En citant ce texte biblique à son sujet, un journal a défini avec humour la situation de La Folette. Il groupe autour de lui tous ceux qui ont à se plaindre de quelque chose ou de quelqu'un, et qui ne savent à qui recourir pour obtenir le redressement de leurs griefs. Les fermiers de l'Ouest se plaignent des bas prix des céréales : ils appuyent La Folette. Les ouvriers se plaignent de l'attitude des grands syndicats : ils appuyent La Folette. Les cheminots se plaignent des agissements des compagnies de chemins de fer : ils appuyent La Folette. Les prolétaires se plaignent de la société capitaliste : ils appuyent La Folette.

Et comme La Folette promet à tous monts et merveilles, ils acclament tous La Folette.

En vérité, son entrée en lice dérange singulièrement les stratèges des autres partis, et il se manifeste de plus en plus qu'il faudra compter avec lui plus qu'on ne se l'imaginait d'abord. Il jouit d'une grande popularité dans l'Ouest et pourrait y supplanter républicains et

démocrates. Ceux-ci devraient alors se compter dans l'Est et dans le Sud pour calculer dans quelle mesure les succès remportés dans leurs fiefs héréditaires contre-balanceront l'échec éprouvé dans l'Ouest. La question sera angoissante surtout pour les républicains, indiscutablement favorisés, mais dont la victoire ne sera certaine que s'ils s'assurent dès le principe la majorité des voix. Si le total des votes recueillis par les démocrates et les radicaux était supérieur au quantum républicain, le choix du Congrès pourrait réserver des surprises...

Reste à voir le programme radical. En voici les principaux articles dont quelques-uns ne seraient pas dépayés dans une « plate-forme électorale socialiste de chez nous :

Ecrasement du monopole privé ; nationalisation des chemins de fer et de la force motrice hydraulique ; augmentation des droits de succession ; impôts sur les superbénéfices ; réduction des tarifs douaniers ; réduction du fret pour les agriculteurs ; entreprise de travaux publics en temps de crise ; révision du traité de Versailles ; abolition de la conscription ; réduction des armements ; guerre à la guerre.

* * *

Quels sont les principaux personnages que met en présence cette lutte « triangulaire » ? Quelles sont les chances de chacun d'eux et comment le gagnant sera-t-il élu ?

Ce sont là d'autres questions.

CH. DU BUS DE WARNAPPE.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Anatole France et la presse

L'apothéose d'Anatole France dans la presse européenne est l'œuvre de la libre-pensée et de la badauderie conjuguées. Une nuée de thuriériers l'encensent à longueur de chaînes et à tour de bras. Tous les buccinateurs de la réclame claironnent son nom aux quatre coins de l'univers et dans le chœur des journaux qui exécutent les dithyrambes les plus enthousiastes le païen Maurras de l'*Action Française* le dispute au juif Bauer de l'*Echo de Paris*.

Il sera enterré aux frais de l'Etat avec tout le déploiement des pompes civiles et militaires, il sera plus tard panthéonisé et coulé en bronze comme un des grands bienfaiteurs de l'humanité. Il est dès maintenant sacré grand homme, grand écrivain, grand penseur par la quasi-unanimité des journaux de toute couleur, depuis le *Peuple* jusqu'au *Figaro* et au *Gaulois*.

Voltaire, Renan, Anatole France : la trinité libre-penseuse est désormais complète au royaume des lettres françaises et la multitude des sots se sent rassurée sur leur autorité dans son incroyance.

Il faut admirer l'art avec lequel se fabrique une renommée et s'impose un prestige, la merveilleuse entente qui s'établit à travers mille dissentiments entre l'aristocratie et la démagogie intellectuelles pour ériger une idole et prosterner à ses pieds la foule béate d'adorateurs. Ils s'y connaissent, ils sont réclameurs, puffistes, charlatans, ils savent faire jouer toutes les ficelles, intéresser la vanité des gendeletrés, faire croire au monde qu'à ne pas reconnaître le génie de France, on se délivrerait à soi-même un brevet d'imbécillité, et cette manœuvre de chantage réussit à coup sûr. Passer pour béotien dans la tribu des lettrés, aux yeux des mandarins, ah ! c'est trop d'héroïsme. Dans la masse des journaux que j'ai parcourus — je parle de la presse indépendante — je ne relève qu'un article courageux, signé Romier, dans la *Journée industrielle*. Celui-là est quelqu'un, je le cite :

« Que de banalités on a écrites, on écrit et on écrira sur le style d'Anatole France ! On exagérerait en disant que c'est un des très grands styles de notre littérature. Il manque de puissance et de liberté créatrices. Ce n'est pas le style d'un fort tempérament. C'est le style d'un parfait homme de lettres, d'un rare homme de goût, et d'un collectionneur exquis, que gâtent assez souvent des traces de

pastiche. C'est surtout un miroir qui reflète avec une égale complaisance l'histoire de Jeanne d'Arc, les « folies » du dix-huitième siècle et le désenchantement des professeurs de grammaire.

Il sera facile de discerner des tendances constantes dans l'esprit d'Anatole France ; par exemple, son horreur de l'autorité doctrinale, son irrespect à l'égard de toute institution, alliés à un instinct étonnant de l'harmonie des choses.

Il sera beaucoup plus malaisé d'y découvrir une pensée cohérente. Cet homme très intelligent, mais inapte au système, trop cultivé pour se délivrer des images du passé, trop attentif pour ne pas se sentir troublé par l'évolution du monde contemporain, resta *puéri* dans son analyse des problèmes du présent et du futur.

Aussi, presque adoré des générations d'avant-guerre, vit-il les générations d'après-guerre courir vers d'autres maîtres ».

Il y a dans la carrière de France toute une période qui devait gêner pas mal de panégyristes. Affamé de la grosse popularité des carrefours, le fin dilettante avait courtisé la populace, il était descendu de sa tour d'ivoire pour se jeter dans le dreyfusisme, dans le socialisme, le communisme, le bolchévisme le plus échevelé, il fut pendant la guerre un lâche défaitiste qui sema le désespoir autour de lui, s'il ne signe pas le manifeste pacifiste de Severine, il en approuve tous les termes. Il s'était encanaillé jadis avec les pires démagogues pour arracher la foi au peuple et souffler sur le feu des plus abjectes passions et l'on peut lire dans *Du Diable à Dieu*, de A. Retté, une page vengeresse qui raconte l'un de ces meetings où le vil scyophante flatte les instincts de la canaille. Il était intéressant de savoir comment les Bauer, les Ginisty, les Maurras et *tutti quanti* essayaient de décrocher leur idole. Ah ! bien oui, avec la respectueuse pudeur de Sem et de Japhet, ils ont tiré le manteau en reculant sur la cynique ivresse de leur patriarcat.

Il est intéressant de noter qu'autrefois la critique fut à l'égard de France autrement indépendante.

Notre Eugène Gilbert, qui mâchait ses mots cependant et caramélisait ses sévérités, ne se gêna pas pour signaler un jour « l'abject polissonnerie » et « l'érotisme sénile » de l'auteur de la *Révolution des Anges*, et traiter ses plaisanteries de *badinages de fins lascars libérés des abattoirs*.

Jules Lemaitre, parlant du *Lys rouge*, écrivait : « La chose se pourrait passer aisément entre habitués des fortifications ou de boulevardiers extérieurs. »

Maurice Barrès, disait de son côté dans un article de 1893 : « A

Une fusée dans la lune

D'après un article de Louis Houllévié, dans la REVUE DE PARIS du 15 septembre 1924.

Le professeur Robert H. Goddard de Clark University, Worcester, Massachusetts, vient de concevoir et de publier un projet qui, à première vue, ne se distingue que peu de ceux que caressèrent naguère Cyrano de Bergerac, Jules Verne, Wells et plus récemment encore M. Esnault-Pelterie : il ne s'agit ni plus ni moins que d'envoyer un projectile dans la lune ! Et ce projet, M. Goddard l'émet avec une précision et des détails qui en autorisent tout au moins une discussion sérieuse.

Le point de départ de ses travaux se trouve dans le perfectionnement de la fusée propulsive, en dépit d'avantages théoriques, restée jusqu'ici un appareil assez rudimentaire, qui ne pouvait prétendre à plus qu'une ascension verticale de quelques centaines de mètres.

En commençant le perfectionnement de ce primitif engin, le professeur Goddard remplaça d'abord la poudre noire par la moderne poudre sans fumée, doublant ainsi du coup l'énergie disponible, puisqu'elle celle-ci dégage de 1.000 à 2.200 calories au gramme, celle-là 545. Afin d'utiliser cette énergie plus rationnellement, il enferma la poudre sans fumée dans une enveloppe très résistante en fer-nickel et canalisa en même temps l'écoulement gazeux dans un ajutage évasé dont les dimensions et la forme théoriquement prévues furent précisées par de nombreux essais. Résultat : sous la nouvelle forme que lui a donnée le savant américain, la fusée est devenue un moteur thermique de rendement excellent, dépassant de loin celui des appareils les plus perfectionnés de notre industrie comme le moteur Diesel.

Et quant à son rayon d'action, ses limites dépassent beaucoup celles que les « Berthas » ont atteintes au cours de la guerre. Dès à présent il ne semble pas chimérique d'atteindre Berlin de Paris et réciproquement : circonstance qui, par parenthèse, peut inspirer de légitimes inquiétudes...

Le but visé immédiatement par le savant américain est l'étude de notre haute atmosphère, par rapport à laquelle nos connaissances sont, à proprement parler, zéro, 38 kilomètres étant le maximum de la hauteur atteinte par un ballon-sonde porteur d'instruments enregistreurs. En chargeant la fusée, qui pèse en poids mort, les appareils enregistreurs y compris, 5 kilos de 50 kilos, d'explosifs on pourra lui faire atteindre, selon M. Goddard, 350 kilomètres, et plus encore en la lançant d'un aéroplane ou d'un ballon. Pour atteindre cette hauteur, affirme M. Goddard, il ne lui faudra que six minutes et demie, et quant à la descente rien n'est plus aisé que de la ralentir à l'aide d'un parachute. Il est vrai qu'ici nous voguons dans les calculs ; l'expérience décisive manque encore et manquera longtemps peut-être.

Passons maintenant à la Lune. Elle est à 376.000 kilomètres de nous, donc plus de mille fois l'épaisseur présumée de notre pellicule atmosphérique. Mais heureusement, il s'en faut que le travail à dépenser s'accroisse en même proportion. Il suffit d'atteindre non la lune elle-même, mais le *point d'égalité attraction*, situé à peu près aux 27/30 de la distance qui sépare, de centre à centre, les deux astres. Les calculs nous montrent que le travail nécessaire pour atteindre ce point n'est que le double de celui qui serait dépensé pour parvenir à une altitude égale à la grandeur du rayon terrestre, soit 6.371 kilomètres. Il est d'autre part 31 fois plus grand que celui qui serait nécessaire pour atteindre la limite supérieure de notre atmosphère.

Pour ces raisons diverses, on doit renoncer, pour franchir de pareilles distances, à l'emploi de projectiles lancés — comme chez Jules Verne — par la détente d'un explosif. L'emploi d'une fusée propulsive du nouveau modèle est-il aussi chimérique ? En tous cas, on relève en sa faveur une supériorité indiscutable : c'est qu'elle n'acquiert sa vitesse que progressivement, de telle sorte qu'elle peut traverser l'atmosphère à « petite » allure, dans des conditions où la résistance de l'air n'exige qu'un médiocre effort, alors que l'obus possède sa vitesse maximum au départ.

Des calculs soigneusement faits par l'inventeur évaluent à une dizaine de tonnes la masse de poudre propulsive dont la combustion ménagée poussera la fusée jusqu'au point d'égalité attraction, à supposer que le poids mort de cette fusée soit de 15 kilogrammes et que son avant soit muni d'une certaine masse de « poudre éclair », mélange de magnésium, de poudre et de nitre, qui, enflammé par le choc contre le disque lunaire, dégagerait une lumière suffisante pour être aperçue de la terre à l'aide d'un télescope. La quantité nécessaire de cette poudre serait, d'après M. Goddard, de 1 kg. 200 à 6 kg. 200 (ce dernier chiffre pour un éclair brillant).

J. SCHYRGENS.

France peut être suspect aux magistrats chargés de veiller à la bonne santé de ce peuple. . C'est un corrompueur aussi bien qu'un éducateur ».

Victor Giraud, dans les *Maîtres de l'heure, deuxième série*, déshabille délicatement le fameux représentant de l'atticisme et démontre en périphrases élégantes qu'il n'est qu'un pasticheur, que sa psychologie est rudimentaire et n'est qu'une physiologie, relève les nombreuses incorrections de langage de ce puriste et note avec une juste sévérité ce qui manque à ce style pour être un grand style : la vie.

L'étude psychologique de Gustave Michaut sur A. France met en telle lumière les limites de son intelligence, de son imagination et de sa sensibilité, il le toise si parfaitement qu'il est impossible après cela de le proclamer grand homme, grand penseur, ni vraiment un grand écrivain.

Pour ma part, je ne suis pas du parterre qui canonise ce baladin des lettres, ce jongleur de paradoxes.

Lui, haute intelligence ! Elle ressemblait, malgré cette curiosité universelle qui ne cherchait d'ailleurs qu'à se satisfaire elle-même, à un vase fêlé, fuyant de toute part, et laissait échapper la pensée. C'était un Homais en fin de compte, avec le fanatisme du primaire et la philosophie du calicot, comme l'a dit Francis Vincent.

Il eut le mépris du Christ, il le conspuia par un odieux blasphème à l'inauguration de la statue de Renan à Tréguier, il cracha dans la plupart de ses livres sur la morale du Christ, parce que ce sybarite avait horreur de la croix. Et l'on voudra me faire admirer l'art de ce blasphémateur parce qu'il lance son jet de salive au front adoré à l'aide d'un chalumeau enjolivé de guilochis !

Il partagea le mépris de Voltaire pour la Pucelle d'Orléans, sainte Jeanne d'Arc et écrivit un pamphlet qui veut être une histoire et qui est surtout un monument d'ignorance où un protestant anglais, Andrew Lang, a relevé des contre-sens contre lesquels un élève de sixième serait immunisé.

A travers toute son œuvre, il a poursuivi de ses traits envenimés le prêtre et le soldat ; à ses yeux, tout prêtre est un crétin ou un Tartuffe, tout soldat un sordard. Il n'y a pas une institution religieuse, sociale, politique qu'il n'ait criblée de ses flèches. Jamais son cœur n'a battu pour une noble cause, il n'a pas connu le frisson du sublime, il n'a pas su écrire une page que fasse vibrer une idée généreuse.

Lui, grand écrivain ! Sa prose limpide et caressante à l'oreille s'est gardée de la grossièreté du naturalisme, de l'obscurité des symbolistes, elle ne s'est pas empêtrée dans la barbarie de l'exotisme, d'accord, mais elle n'a pas le don prestigieux de la vie, elle n'a pas cette âme frémissante qui est la marque des écrivains de race, elle n'a pas même dans son balancement rythmique et monotone la vivacité de Voltaire, ni la fécondité verbale de Hugo, ni la grâce émouvante de Racine. Il est tel de ses livres, *L'île des Pingouins*, par exemple, qui exhale un morne ennui. Bimbelotte et mosaïque, ivoirier ou peseur d'or, il charme les délicats par sa joliesse, les avertis par ses reminiscences classiques, mais il n'a ni la grandeur, ni la puissance, ni l'originalité créatrice, et s'il fait le régal des corrompus, il donne la nausée aux âmes saines et vigoureuses. Le jeu du paradoxe perpétuel l'éternelle ironie finissent par agacer le lecteur et il n'y a pas de talent au monde qui puisse l'exempter de la loi essentielle du vrai. Faire vrai, saisir le réel dans l'homme, dans la vie, l'intégrer dans une forme transparente, le faire resplendir par la beauté artistique, c'est toute l'esthétique du style. France se moque du vrai ; gouailler, persiffler et libertin, il se gausse de toute vérité et jongle avec des mots pour amuser les badauds.

Le vrai méprisé se venge : toute cette œuvre qui sonne faux, qui ne voit dans l'homme que la bête et cherche à le bestialiser tout entier, qui ne voit dans les institutions que les faiblesses et les tares de l'humanité et cherche à les couvrir de ridicule, cette œuvre périra sous le mépris de la génération montante. Elle a pu tromper la soif des blasés, avant la guerre, elle ne pourra éteindre la soif ardente de vérité qui dévore la jeunesse d'aujourd'hui.

Vieux sybarite couronné de roses fanées, tu as fini de sourire au léroutement de tes phrases pelucheuses, au cliquetis de tes brocards l'académicien, voire d'épicien, quand tu disais en gouaillardant : Notre-Dame de Bourdes », tu as rencontré enfin le jeune « thaumaturge galiléen » dont tu t'es si lourdement moqué, il t'a jugé et ici-bas la jeunesse reconquise au Christ, désenvoûtée de tes charmes, infligera sans tarder le jugement d'infamie.

On voit que tous ces chiffres — y compris celui de 10 tonnes — ne sont pas formidables.

Pourtant d'autres difficultés surgissent si on serre le problème de plus près : d'abord, comment M. Goddard arrivera-t-il à arrimer dix tonnes d'explosifs dans une fusée d'un poids de 20 kilos ? (et sur ce point l'inventeur est « regrettablement discret »). Ensuite : une légère erreur de calcul suffira pour faire rater à la fusée la cible, c'est-à-dire la Lune, dont la fusée deviendra alors probablement le satellite, sans que nous en sachions rien, puisqu'elle n'aura pas explosé.

A signaler pourtant que les nouvelles d'Amérique mentionnent l'expérience Goddard comme devant être tentée prochainement. Du reste, même si elle réussit, elle ne contribuera à résoudre en rien le problème lunaire.

C'est ici l'occasion de signaler une théorie nouvelle (due à M. Bosler, directeur de l'Observatoire de Marseille) des *circus* lunaires (on sait qu'on en compte 30.000 sur les clichés américains et que quelques-uns ont 300 kilomètres de diamètre). Ces *circus* seraient, d'après M. Bosler, des « trous d'obus », creusés par la chute des météorites, dont la vitesse ne serait pas ralentie par l'atmosphère, puisqu'il n'y a pas d'atmosphère sur la lune. On ne connaît, par parenthèse, sur notre terre qu'un seul trou circulaire analogue, le *Canyon Diablo*, dans l'Arizona, auquel on peut raisonnablement ou même vraisemblablement attribuer une origine analogue, une origine céleste...

C^{te} PEROVSK.

HONGRIE

Sombres pronostics

D'après un article du Lieutenant-Colonel N. Craig : « Le Magyar ne change pas », dans THE NATIONAL REVIEW d'octobre 1924.

L'auteur est revenu à Budapest après trois ans d'absence (il avait été membre d'une des missions interalliées) et a constaté qu'au cours de ces trois années rien ne s'était modifié : ni l'hôtel où il prenait ses repas et où il était logé, ni la psychologie des Magyars. Ils sont tout aussi divisés entre eux qu'ils l'étaient naguère, et les différentes classes continuent à se rejeter mutuellement la responsabilité des erreurs commises et à préconiser des solutions absolument différentes pour mettre fin aux difficultés dans lesquelles se débat le pays. Les Magyars ne sont d'accord que sur un point : que tôt ou tard la Hongrie doit rentrer dans ses frontières d'avant la guerre. Ils ne se représentent pas l'avenir autrement. Dans chaque appartement, près de la porte d'entrée, il y a fixée au mur une carte de la Hongrie de naguère, généralement gravée sur métal, avec les frontières nouvelles indiquées par des lignes rouges. Au-dessous on lit en hongrois : *Non. Non. Jamais*. Et, en effet, comment s'imaginer qu'une nation aussi fière, aussi patriote, aussi guerrière consente jamais à subir son humiliation ? Cela est absolument inconcevable ; et jamais conventions, protocoles, etc., ne pourront rien changer à une pareille psychologie. Les Magyars sont persuadés que tôt ou tard Serbes, Roumains et Tchèques rentreront chez eux ; ils vivent dans cette conviction — et rien ne la déracinera.

RUSSIE

Zvezdiny (1)

D'après une lettre au ROUL, du 21 septembre, d'un correspondant russe.

Invité à assister à la cérémonie communiste dénommée *Zvezdiny*, le correspondant n'eut garde de manquer pareil spectacle.

Les assistants étaient composés en majorité de matelots et de leurs compagnes, fumant la pipe, crachant à tout moment et grinçant des graines de tournesol et des noisettes. A l'étonnement du correspondant, il fut fort bien reçu, installé à la meilleure place et abondamment régalé : dinde rôtie, conserves de l'étranger, cognac. « Je mangai de très grand plaisir, car j'avais joliment maigri ».

La cérémonie commença à 7 heures du soir. Une estrade formée de caisses en bois avait été élevée au milieu de la salle ; un tapis rouge la recouvrait ; père, mère et nouveau-né s'y installèrent. Le chef du père, un officier de marine « rouge » (de promotion toute récente) (2), prononça d'une voix de stentor le discours de circonstance. Impossible de comprendre ce qu'il voulait dire. Mais il nomma Lénine une quarantaine de fois ; il prononça une vingtaine de fois

(1) Intraduisible. *Zvesda* veut dire étoile ; *iny* est la même terminaison que dans *Krestiny*, baptême, de *Krest*, croix.

(2) Donc un « prolétaire », sans doute à demi illettré.

des mots comme *proletariat*, comme *avant-garde* ; il parla aussi à plusieurs reprises de « nous autres *matristes* » (pour « matérialistes ») et *à l'électrification*. Bourré de ces mots sonores, son discours fit grand effet. Puis le père prit la parole et termina ainsi :

« Si, camarades, je ne vis pas jusque là, je veux que ce soit lui (le nouveau-né), qui, de son poing calleux, tape à Herriot sur la g... ».

Le correspondant regretta vivement à ce moment l'absence de l'honorable président de Conseil des Ministres français. Puis on se mit à débattre la question du nom à donner au garçonnet. La discussion fut très animée. La mère voulait l'appeler *Tchervonetz* (la nouvelle monnaie soviétique) ; un des assistants proposa le nom à rebours de Stalin, une des sommités communistes. Mais voilà que la grand-mère arriva et se mit à conjurer l'assistance de donner au bébé un nom chrétien : Luc, celui de son grand-père. « Pourquoi voulez-vous », s'écria-t-elle, « le rendre ridicule toute sa vie durant ? » Mais on fit partir la vieille ; puis le chef du père proposa le nom d'*Avant-Garde*. Accepté !

Aussitôt le président de l'assemblée communiste de l'endroit déploya un drapeau rouge, avec l'étoile communiste à cinq points brodée dessus, et, montant sur l'estrade, couvrit des plis du drapeau le bébé hurlant. Puis l'officier cria : « Tout le monde debout ! » On chanta l'*Internationale*, on approcha des lèvres du petit qui vagissait toujours les insignes de l'Ordre du drapeau rouge ; puis on but ferme (tout comme de vulgaires bourgeois dans des circonstances analogues), et le premier verre fut versé dans la bouche du garçonnet.

Pour avoir des côtés burlesques, ce tableau met bien en relief ce qu'il y a de plus sinistre dans l'œuvre des Bolchéviks : les destinées des générations nouvelles, rendues systématiquement athées, apâchées, démoralisées, élevées dans les principes du Coran oïeux de ce Mahomet judéo-germanique et hirsute qui a nom Karl Marx...

Et dire qu'il n'y a pas une lueur à l'horizon russe ! que la situation actuelle menace de s'éterniser ! qu'elle devient, qu'elle est déjà devenue normale pour des millions, des dizaines de millions d'hommes ! qu'encore quelques années — et la génération qui n'a pas connu d'autre régime, parviendra à l'âge de raison !... Hélas ! qu'il est donc lent à réagir le ciel orthodoxe !...

ALBANIE

La situation

La situation albanaise s'est sensiblement modifiée au cours des derniers mois. Une révolution — à peu près sans effusion de sang — qui a éclaté le 31 mai dernier, a eu pour résultat l'arrivée au pouvoir de l'Archevêque Fan Stylian Noli, en qualité de Premier Ministre. L'Archevêque est un ancien étudiant de l'Université de Harvard et a reçu une éducation soignée. Il a reçu le correspondant du *Times* et lui a déclaré que ses premiers efforts tendraient à :

- 1° désarmer entièrement la population ;
- 2° introduire la réforme agraire ;
- 3° entreprendre divers travaux publics ;
- 4° obtenir un emprunt.

Le désarmement sera chose délicate et difficile, vu l'état semi-féodal existant en Albanie.

La réforme agraire consistera à diviser les larges propriétés des *Begs* (propriétaires fonciers) entre les paysans. La future assemblée nationale décidera dans quelle mesure ces *Begs*, jadis spécialement protégés par l'administration turque, devront être compensés.

Pour ce qui est de travaux d'utilité publique, il convient de noter que l'Albanie n'a aujourd'hui ni chemins de fer, ni chaussées, ni canalisation. Elle ne possède non plus ni banque, ni monnaie. Quant à l'emprunt, le Gouvernement albanaise a l'intention de demander à la Société des Nations un prêt de cent millions de francs-or à peu près. Les revenus du pays s'élèvent annuellement à 15-17 millions de francs-or, ce qui permet amplement de payer les intérêts d'un pareil emprunt.

L'Archevêque a dit au correspondant que diverses compagnies, telles que la *Standard Oil Company*, la *Anglo-Persian Oil Company*, etc., avaient apparemment l'intention d'obtenir des concessions de sources de pétrole, mais que jusqu'à présent rien de définitif n'avait été arrêté.

Les Albanaï, à l'en croire, ne désirent pas être en monarchie. En prenant congé du correspondant, l'Archevêque lui a demandé de transmettre au peuple britannique un message de remerciements pour l'admission de l'Albanie dans la Société des Nations.



EAU DE COLOGNE
IMPERIALE
Rafraichit comme une source
aux parfums de fleurs
 PARFUMERIE - BOLDOOT - BRUXELLES

MARCHAND TAILLEUR

—o—
 COSTUMES

MAISON

L. DUPAIX

DE
 SOIRÉES
 ET DE
 CÉRÉMONIES

50, rue du Marais, Bruxelles

Tous ceux qui font de la POLYCOPIE
 emploient

LA PIERRE HUMIDE

A REPRODUIRE

Marque « AU CYGNE »

Tout s'efface comme sur une ardoise

Nombreuses références dans le monde entier. — Envoi franco
 Nombreux dépôts en Belgique

Demandez catalogue :

USINE CYGNE, ST MARS LA BRIÈRE (Sarthe)

Application générale de l'électricité

A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTRIERIE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines, BRUXELLES

LIVRES, JOURNAUX, REVUES & PÉRIODIQUES
 ANGLAIS & AMÉRICAINES

ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET EN BELGIQUE CHEZ

W. H. SMITH & SON

ENGLISH BOOKSHOP

LES MEILLEURS DICTIONNAIRES
 ET MÉTHODES POUR L'ÉTUDE DE

SERVICE D'ABONNEMENTS ET
 INSERTION D'ANNONCES DANS
 TOUS LES JOURNAUX ANGLAIS

: : LA LANGUE ANGLAISE : :

SPECIALISTES EN GRAVURES

73, RUE DU MARCHÉ-AUX-HERBES — BRUXELLES

ORFÈVRERIE

CHRISTOFLE

SUCCURSALE DE BRUXELLES

58, rue des Colonies

TÉLÉPHONE 177.87



ORFÈVRERIE ARGENTÉE ET
 DORÉE — ORFÈVRERIE D'AR-
 GENT — SERVICES DE TABLE
 — SERVICES A THÉ —
 — SURTOUT CANDÉLABRES —
 CADEAUX ET CORBEILLES
 DE MARIAGE
 — COUPES DE SPORTS —



MEMORIAL JUBILAIRE

DE

Son Éminence le Cardinal MERCIER

ARCHEVEQUE DE MALINES et PRIMAT DE BELGIQUE

1874-1924

Publié sous la direction du Baron Eugène de Waha de Baillonville, avec la collaboration de la "Revue catholique des idées et des faits", la direction artistique de M^r A. J. J. Delen, conservateur-adjoint du Musée Plantin-Moretus, professeur d'histoire de l'art à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers

SOMMAIRE

1. — Biographie du Cardinal
(Illustrée de nombreux portraits hors texte de Son Éminence aux différentes époques de sa vie).
2. — Son Eminence dans l'intimité
(Illustré de vues superbes et inédites du palais archi-épiscopal).
3. — Le Cardinal et la grande guerre
(Illustrations caractéristiques de cette tragique période).
4. — La Belgique ecclésiastique sous l'autorité de Son Eminence ;
 - a) Les Evêques et les Evêchés ;
 - b) Les Cathédrales *(vues extérieures et intérieures)*.
 - c) Reproduction hors texte des œuvres capitales de l'art religieux national faisant partie de notre patrimoine artistique.
5. — Notice biographique des Papes sous lesquels Son Eminence a exercé son mandat sacerdotal (Portraits).
Le Vatican. — Reproduction d'art des vues historiques : Les jardins, la Chapelle Sixtine, la Bibliothèque, etc..
6. — Hommage à Son Eminence
Lettres autographes des plus hautes personnalités mondiales avec portraits des auteurs, et reproduction des plus remarquables articles publiés à l'occasion du jubilé.
7. — Le jubilé — Compte rendu.
(Illustration des principales phases du jubilé).
Hors texte. — Le portrait en couleurs de Son Eminence
(Textes par d'éminentes personnalités ecclésiastiques, politiques et littéraires).

Description des éditions du Mémorial Jubilaire

ÉDITION DE LUXE

Le MÉMORIAL JUBILAIRE de S. É. le Cardinal Mercier formera un grand volume d'art in-quarto (26 1/2 × 32 cm.) sur papier anglais « Featherweight » pour le texte, sur couché mat crème pour l'illustration.

L'ouvrage constituera un ensemble d'environ deux cents pages, avec de nombreuses et magnifiques planches hors texte ayant trait à la vie et l'œuvre de S. É. le Cardinal Mercier, aux églises de Belgique et à leurs trésors d'art, au Vatican, etc. etc. Le texte en caractères monastiques, orné de lettrines et de culs-de-lampe originaux et spécialement gravés pour le Mémorial, sera imprimé en deux couleurs.

L'ouvrage sera broché ou relié au choix du souscripteur : broché en carton de Hollande (Van Gelder à la main) ou relié en pleine reliure simili maroquin, feuilles de garde spéciales, impression au balancier à froid et en or, portant l'écu du Cardinal.

Prix : frs. 95.— par exemplaire broché et frs. 125.— l'exemplaire relié.

ÉDITION DE GRAND LUXE

Il sera tiré du Mémorial un nombre restreint d'exemplaires numérotés sur papier de Hollande Van Gelder, filigrané et à la main, et sur carton couché de grand luxe. Reliure d'amateur chagrin et toile, fers spéciaux.

Prix de l'exemplaire : 300.— frs.

ÉDITION NOMINATIVE

Édition sur papier du Japon des Manufactures Impériales (texte et planches), reliure d'art à la main en plein maroquin du Levant et impression en mosaïque.

Édition dont chaque exemplaire sera tiré spécialement pour chaque souscripteur et qui portera son nom en préface et isolément.

Prix de l'exemplaire : 750.— frs.

Comme le nombre d'exemplaires du MÉMORIAL sera strictement limité à celui des souscripteurs, prière d'envoyer les souscriptions sans retard à la REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS, 81, rue de l'Abbaye, Bruxelles.

Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES 11, RUE DES COLONIES 11

Capital : 20.000.000 Réserves : 24.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Forts.

BUREAUX DE QUARTIER :

Place Bara, 14, Cureghem

Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Place Saintelette, 26, Molenbeek

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek

Place Liedts, 18, Schaerbeek

Rue du Bailli, 79, Ixelles.



J. GUNTHER
6 R. Thérésienne
BRUXELLES
TÉLÉPHONE :
BRUX. 8586

N.B. — Le nouveau numéro du Téléphone est : 28586

Maison du Lynx

rue de la
Bourse, 34 BRUXELLES



Lunetterie — Optique — Jumelles
Baromètres — Faces à main
Articles de Luxe et ordinaires

Exécution soigneuse des ordonnances
de Messieurs les Médecins-Oculistes



A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire, 26

Bruxelles

Maison fondée en 1877

Téléphone 3003

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.

Etablissement Mauquoy & Fils

Graveurs — Médailleurs — Photgraveurs — Timbreurs

7, Marché St-Jacques, ANVERS

MAISON FONDÉE EN 1875

Tél. 6242

CHOCOLAT**DU C'ANVERS**LA GRANDE
MARQUE BELGELa marque qui se trouve sur tous
nos Gramophones et Disques*C'est le symbole de la suprématie*Demandez nos Catalogues
et l'adresse du revendeur le plus proche**C^{ie} française du gramophone**BRUXELLES
171, Boul. Maurice Lemonnier
65, rue de l'Écuyer
42, Place de Meir. — Anvers**VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur**

MAISON FONDÉE EN 1878

-: **François VAN NES** Successeur :-

13, RUE DE LA COLLINE, BRUXELLES Tél. : 227.64

TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE
FABRIQUE DE REGISTRES — COPIE-LETTRÉS
CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES

Usine électrique : 36, RUE VANDERSTRAETEN

**LE 13 OCTOBRE**

et jours suivants

**BENEZRA**

Rue de l'Écuyer, 41-43, BRUXELLES

METTRA EN VENTE

DIVERS LOTS DE

Tapis d'Orient et d'Europeà des **PRIX IMBATTABLES****Patientez quelques jours et... vous économiserez de l'argent**